

CONCOURS  
ECRICOME  
PREPA

ANNALES

HGGMC

CONCOURS  
ECRICOME  
PREPA

VOIE ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIALE  
VOIE ECG

## SOMMAIRE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE .....	PAGE 3
SESSION 2023.....	PAGE 5
PRINCIPES DE NOTATION	
SUJET 1 .....	PAGE 8
SUJET 2 .....	PAGE 10
PROPOSITION DE CORRIGÉ	
SUJET 1 .....	PAGE 13
SUJET 2 .....	PAGE 26

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE

Au fil des années l'épreuve de géopolitique aux concours de la Banque ECRICOME s'est bâtie autour d'une **originalité** désormais validée et installée :

1. **Le choix de 2 sujets** qui doivent permettre d'offrir au candidat un sujet assez généraliste (souvent articulé sur les programmes de première et deuxième année) et/ou un sujet souvent plus régionalisé au cœur des grands enjeux géopolitiques contemporains. Les sujets sont souvent bâtis autour d'une question qui donne sens au libellé du sujet et invite à une approche personnelle d'un des grands débats de géoéconomie et de géopolitique du programme.
2. **Le choix d'un sujet associé à une carte**, avec désormais 3 questions à rédiger portant sur les enjeux centraux de la carte proposée. **Cette volonté de maintenir la carte comme document d'appui reste prioritaire** (en lieu et place de la carte de synthèse proposée à d'autres concours). Les candidats au travers des 3 questions vont exercer leur sagacité, témoigner de leur capacité à aller à l'essentiel, valoriser leur sens critique et affirmer leur aptitude à dégager la portée d'un document.
3. **Des inflexions ont été cependant données à l'épreuve pour la session 2023 du concours :**  
**Le deuxième sujet est accompagné de documents statistiques** à la périphérie du thème abordé et 3 questions au libellé simple inviteront le candidat à proposer ses réflexions sur les enjeux du sujet. Il ne s'agit pas d'un exercice de commentaire de documents, mais de questionner des documents pour en faire comprendre l'importance.
4. **La notation globale de 6 points sur 20 pour les questions (sujet 1 ou 2)** situe l'importance de cet exercice nouveau, la volonté d'en faire un instrument de valorisation de connaissances acquises, d'appréciation des capacités à aller à l'essentiel et de bonification d'une rédaction efficace (une page et demie recommandée). Les dissertations, sont elles notées sur 14. Rappelons que le candidat est obligé de traiter les questions liées au sujet retenu (pas de panachage !) et de traiter la dissertation et les questions sous peine de voir sa notation mécaniquement amputée. Hélas la session 2023 a valu quelques rares dérapages à ce niveau.
5. **En 4 heures le jury s'attend donc :**
  - À une copie qui montre mais surtout démontre.
  - A une copie qui respecte les codes de la dissertation (introduction avec définition des termes du sujet, problématique, présentation du plan, développement avec une rigueur dans les enchaînements des parties et une conclusion, bilan et ouverture).
  - À un raisonnement qui hiérarchise les faits, relativise les données brutes, compare et pondère des jugements souvent proches de clichés (les dégâts du journalistique).
  - À un devoir où les exemples sont choisis, synthétisés, actualisés, évitent le récitatif de cours et sont mis en perspective.
  - À une rédaction qui accepte un contrat initial : 30 fautes notation maximale sur 10 et non sur 14 du devoir.
  - À une utilisation personnelle de la chronologie (lorsqu'elle figure dans l'énoncé du sujet) ou des documents sans les paraphraser.

- À la mobilisation de toutes les composantes de la matière, c'est-à-dire une dimension historique, spatiale, géopolitique et économique.

**Enfin cette épreuve est un moyen original, spécifique au concours ECRICOME PRÉPA pour classer et sélectionner les bons candidats cultivés, débatteurs, ouverts sur l'actualité, et capables de rédiger et surtout de démontrer !**

## 2023 : UNE SESSION INAUGURALE

**Pour la première fois le nouveau format de l'épreuve était proposé aux candidats**

- ❖ On pourrait se contenter de **3 données chiffrées** pour évaluer la session 2023 du concours ECRICOME et de son épreuve de HGGMC :
  - une moyenne de 11,24** qui a pour effet de rémunérer le travail important des candidats dans cette discipline, de valoriser une matière de plus en plus reconnue dans les cursus et les universités (classiques ou du 3<sup>ème</sup> âge) les radios et émissions spécialisées TV, et faut-il le dire de conforter les enseignants dans leur pédagogie d'une matière exigeante.
  - un écart type de 3,86** seule traduction de copies ventilées de 1 à 20 avec sur 3119 copies 20% à plus de 15 mais aussi 10% de copies irrecevables à moins de 5, souvent plus pour la forme et la syntaxe défailtantes que pour le contenu oiseux.
  - une répartition des sujets assez équilibrée 52% sujet Inde Chine 48 % FTN** qui montre que les candidats n'hésitent pas à retenir un sujet de 1<sup>ère</sup> année et des synthèses de 2<sup>ème</sup> année au gré de leur révision, de leur apprentissage de la matière et de leur humeur... aucun choix par défaut donc, mais au-delà ....
  
- ❖ On notera globalement que les candidats ne font pas l'unanimité des 26 correcteurs sur :
  - la qualité de la langue et de l'orthographe.** Encore trop de laxisme, de fautes d'accords, de fautes canonisées (*dollard* !) de fautes pérennes (les Etats Unis est...) de fautes sournoises (noms de dirigeants < écornés ou malmenés comme « Mohdi », « Von der leyren ») dans une copie sur 2 avec souvent des copies intelligentes desservies par une orthographe explosive ! On est toujours heureux d'apprendre que le « *modèle d'Akamatsu d'oie géante bat de l'aile !* » sic ou que « *l'Inde et la Chine sont les 2 géants qui s'éveillent et que le monde tremble sous leur pas* » sic !
  
  - la qualité de l'introduction** : est-il besoin de rappeler que les termes sont à définir assez brièvement mais que leur sens borne et borde le sujet : ainsi FTN auxiliaire des Etats.... pouvait passer par un clin d'œil à la racine du mot induisant « au service de »... Dans le sujet « Inde Chine partenaire ou rivales ? » le « **OU** » était de loin le plus important car le candidat pouvait bâtir sa réflexion avec l'examen d'un « **ET** » possible. Au regard du « *double jeu* » de l'Inde, cette puissance pouvait être à la fois partenaire et concurrente dans une nouvelle géopolitique de l'intérêt bien compris, au cœur d'un monde post guerre froide d'une complexité extrême.
  
  - la qualité de la problématique** : on pourra une nouvelle fois affirmer que la simple reproduction de la question du sujet ne suffit pas à explorer toutes les pistes d'un sujet. Une avalanche de questions tous azimuts ne peut faire office de problématique. Ainsi en prenant en compte l'épaisseur de l'Histoire, l'évolution des rapports de force régionaux, les projections des défis de chaque puissance, leurs ambitions inavouées et affichées, une des problématiques suggérées pouvait être ;
    - Pour le sujet 1 : les FTN au service des Etats dans la nouvelle géoéconomie se servent-elles des Etats, lesquels ont pourtant le plus souvent une puissance de nature différente et tutélaire face aux firmes ?
    - Pour le sujet 2 : l'Inde et la Chine désormais puissances à prétentions extrarégionales peuvent-elles faire cohabiter leurs projets ou ne suivant que leurs propres intérêts sont-elles condamnées à installer des rapports de force conflictuels ?

**-La qualité de l'annonce de plan :** elle est souvent plombée par de longues phrases déballant les sous parties futures ou rythmées par des raccourcis caricaturaux. A la clé une impossibilité du correcteur à saisir la démonstration mise en place par le candidat, le fil directeur de son raisonnement et surtout la thèse soutenue, défendue et développée.

**-la qualité de la conclusion** le plus souvent réduite à un « appendicule » sans intérêt. La conclusion est souvent une occasion perdue de faire une projection dans le temps, une comparaison, une relativisation ou de simplement répondre sans équivoque à la question initialement posée.

**-la qualité de la réponse aux questions adossées aux dissertations ;** un constat s'impose : les candidats qui ont commencé par les questions leur épreuve ont produit des analyses plus denses, mieux informées, et ont pu faire de cette nouvelle épreuve un levier pour une meilleure note globale. Ils ont pu repérer dans chaque question l'élément original issu des documents ou les enjeux de la question susceptibles de les démarquer de leurs co-disciples. Par contre, lorsque les questions n'étaient que le prolongement du devoir elles ont été très souvent bâclées, mal rédigées, répétitives et se contentaient de paraphraser quelques informations issues des documents fournis.

**Ce sont là donc des travers soulignés depuis de nombreuses années,** mais refusons de rentrer dans l'antienne d'une baisse de niveau car des correcteurs ont été agréablement surpris par les moyennes obtenues au premier jet des corrections et certains (rares) ont noté des progrès...

Disons cependant que ces quelques lignes de rappels à l'ordre disparaissent dans les rapports moins vite que l'on ne l'espérerait.

- ❖ **Restent bien sûr trois questions centrales pour cette session 2023 :**  
**Progrès ou stagnation du niveau de compétence des candidats ?**  
**Réforme de l'épreuve bien négociée ou non ?**  
**Réforme de l'épreuve : nécessité ou gadget ?**

**Question 1 :** Sur le retour des 26 correcteurs, il apparaît majoritairement :

- que beaucoup n'ont pas eu recours à un réajustement des notes pour parvenir à la moyenne souhaitée,
- que certains ont nettement dépassé la moyenne espérée en notant d'ailleurs la qualité des copies reçues,
- que l'abondance des connaissances et le champ très large (excessif ?) des bibliographies mobilisées ont impressionné beaucoup d'entre eux,

Mais des travers classiques ont unanimement été dénoncés comme précédemment évoqués, et il faut bien reconnaître que la technique de la dissertation n'est pas totalement maîtrisée.

A noter l'excellence de certaines copies : les 19/20 ne sont pas le produit de la quête d'un écart-type, mais la seule façon de classer les candidats. Certains font preuve de maturité d'érudition, d'une maîtrise d'un style efficace, d'un vocabulaire adapté et précis de références abondantes... Chaque lot de copies a révélé des pépites !

### **Question 2**

La réforme a été globalement entérinée et intégrée aux préparations de l'épreuve. Encore faut-il interpeller quelques candidats qui, rares, ont cru bon de ne répondre qu'aux 3 questions ou de ne faire qu'une dissertation quitte à s'appuyer sur les 3 questions, ou de répondre à la question de leur choix... Libre arbitre

fâcheux ? Comportements à hauts risques ? Ou ignorance de la réforme et de l'abandon du commentaire de cartes ?

### Question 3

Les questions ont indiscutablement permis une meilleure notation des exercices proposés par ECRICOME à l'aval de sujets de dissertation. Le commentaire de cartes revit au travers de 3 questions qui jalonnent une bonne analyse de la carte. On a l'impression que, piloté, le candidat peut plus aisément conduire une réflexion sur des points essentiels du document, qui auraient pu être oubliés dans un commentaire classique. C'en est fini des paraphrases et de commentaires n'appliquant pas la méthode conseillée (nature du document/ contexte/ intérêt/ analyse/ critique/ portée). La notation globale sur 6 permet de faire de ces questions une épreuve à part entière, utilisant toute la gamme des notes de 0 à 6, valorisante pour certains, pénalisante pour d'autres. Le ventre mou des notations du passé a pu être évité. C'est donc une invite à reconduire ce type d'épreuve dans le futur. Un correcteur fidèle de la Banque ECRICOME conclut son rapport « *Les questions ont sauf exception été traitées, et avec sérieux, par les candidats, ce qui en fait une partie à la fois valorisante et discriminante de l'épreuve* ». Un autre correcteur surenchérit : *l'épreuve des 3 questions correspond-elle mieux à la génération du nouveau baccalauréat ? D'aucuns prétendent que « le commentaire de carte géopolitique qui était devenu obsolète, sauf à lui accorder plus de temps d'épreuve ».*

**4 conditions seront cependant à respecter** pour transformer en essai gagnant cette inflexion de l'épreuve, il faudra fournir :

- Des documents de qualité tant statistiques que carte(s),
- Des questions très clairement formulées en indiquant les documents qu'elles impliquent,
- Des questions ne se recoupant pas,
- Des questions permettant au candidat de faire des développements de connaissances précises personnelles,
- Des questions éclairant une partie de la dissertation sans nécessairement lui faire ombrage.

**Au total, la session 2023 aura une fois de plus confirmé l'originalité de l'épreuve de HGGMC à la banque d'épreuve ECRICOME, et sa capacité à contribuer à la sélection de candidats :**

- sachant décoder le monde actuel, montrer une culture historique et géographique, argumenter pour défendre une ou des idées personnelles,
- sachant démontrer plus que montrer, et exposer clairement quelques idées originales, capables de distinguer l'utile du futile et d'être réactifs...

**Bref, on l'aura compris, de bons candidats pour intégrer les Ecoles de la Banque ECRICOME (EM Strasbourg, KEDGE Business School - Montpellier Business School, NEOMA Business School - Rennes School of Business.**

## PRINCIPES DE NOTATION DU SUJET 1

### FTN, auxiliaires ou concurrentes de la puissance des Etats ?

Pour rappel ce qui était attendu :

#### **10 points à privilégier ?**

1° **des copies nourries d'exemples précis**, localisés et quantifiés si possible : une idée /un exemple en échappant aux éternelles Gafam. NB des copies qui auront bien identifié des FTN et pas seulement des firmes ayant quelques activités à l'étranger comme Wagner !

2° **des copies qui auront su pondérer leurs jugements sur les FTN** et montrer que les affirmations « les FTN sont apatrides ou elles constituent un gouvernement global » sont à nuancer ; le candidat n'écrit pas en direct du Forum de Porto Alegre ! mais n'est pas non plus hors du temps.

3° **des copies qui auront pu dépasser le plan par niveau pour démontrer l'ambiguïté de firmes au service des Etats mais se servant aussi des Etats...** en dopant la notation de ceux qui auront exprimé une interrogation légitime la puissance des firmes n'est pas celle des Etats !

4° **des copies qui auront fait allusion au rôle des FTN dans l'émergence** et cité bien sûr des firmes de ces pays au-delà de Tata et des BATX !

5° **des copies qui auront été capables de mobiliser quelques références théoriques et bibliographiques.**

6° **des copies qui auront été chercher des exemples dans l'épaisseur de l'histoire** de leur programme sans pour autant céder au plan chronologique un peu inadapté, même si des évolutions apparaissent (cf corrigé).

7° **des copies qui ont su distinguer les dynamiques des firmes dans les Etats autoritaires et les Etats libéraux.**

8° **des copies maîtrisant un vocabulaire économique** qui sans être étendu doit cependant faciliter les démonstrations (cf walmartisation ? DIPP ? greenwashing ? retour sur investissements ? pouvoir régalién ? rien de bien ésotérique donc. Les allers retours documents dissertation seront appréciés.

9° **des copies qui auront su montrer cette attente croissante à l'égard des entreprises de responsabilité sociale et environnementale**, émanant plutôt de la société civile (mais les marchés sont de plus en plus attentifs aussi) induisant de nouvelles relations avec l'Etat. Un nouveau cahier des charges émerge, cadré par le développement durable, parfois peu ou difficilement respecté (cf dérives du « greenwashing » par exemple).

10° **les candidats qui ont épuré leurs copies des scoreries orthographiques** auxquelles nous sommes trop habitués. Un impératif pourrait nous unir dans la défense de cette noble cause : au-delà de 30 fautes, on ne noterait les copies que sur 10 et non sur 14 avec bien sûr justificatif dans le cahier d'appréciations.



## BILAN DE CORRECTION DU SUJET 1

**Sujet souvent compris, réussi parfois, prime s'il en fut à une géoéconomie arrière-plan fondateur de cette épreuve mais**

- Un très gros problème de définition des FTN (émission d'IDE et commerce international sont souvent confondus : des entreprises fortement exportatrices ou qui sous-traitent sont rangées parmi les FTN...).
- La seule référence peu étayée aux GAFAM ne pouvait suffire à traiter le sujet. En dehors de la capacité à argumenter, l'élément le plus déterminant a été la variété et la pertinence des exemples d'entreprises.
- Le sujet est souvent traité sans nuance c'est-à-dire tous les Etats se valent ! pas de distinction entre Etat structuré capable de tenir tête et Etat faible aux personnels corruptibles, Etat démocratique et Etat autoritaire. Pas de nuance entre entreprises d'Etat et entreprises privées. Très peu de références aux crises qui obligent les Etats à intervenir.
- L'exposé est souvent trop descriptif avec beaucoup d'exemples (pas assez précis) et sans en tirer des évolutions, des contradictions, des tempos différents suivant les périodes. L'avalanche d'exemples peut souvent « noyer » la trame argumentative.
- Dans les exemples, une tendance également à n'évoquer que les FTN des EU, de l'UE, de la Chine. Le Japon est déjà un partenaire de second rang et rares sont les candidats qui ont lié émergence et montée en puissance de FTN (cf Brésil, Taïwan ou Afrique du Sud, par ex).
- NB : Des questions parfois abusivement interprétées ; ex. : l'analyse du rôle des firmes dans le conflit sino-américain est remplacée par les relations Etats –Unis / Chine.

## PRINCIPES DE NOTATION : SUJET 2

### Chine et Inde, partenaires ou rivales ?

#### Pour rappel ce qui était attendu :

#### 10 points à privilégier

1° les **candidats qui ont fait une analyse des deux termes** partenaires (économiques) et rivales (stratégiques) et insisté sur le « ou » quitte à le transformer avec la problématique en « ET » ?

2° les **candidats qui ont su brosser rapidement un itinéraire des relations sino-indiennes** a minima depuis la guerre de 1962 (les « alliances » Indo russes, les peurs obsidionales de la Chine, les tensions sur le Tibet, la perception du nucléaire indien par la Chine, le jeu du Pakistan depuis la partition...) sont bien sûr à valoriser.

3° les **candidats qui auront su montrer qu'après les stratégies de camp bien marquées pendant la guerre froide, l'évolution actuelle de la multipolarité rend possible l'impossible...** des partenariats économiques et des rivalités stratégiques. Prime à ceux qui ont vu d'apparentes contradictions indiennes entre Brics et OCS ou Quad et non alignement sur les positions américaines.

4° bien sûr **la notion de multi-alignement de l'Inde peut être attendue** et valorisée, et les tentatives de la Chine d'organiser la région comme puissance responsables seront les bienvenues (Recep ou accords du milieu des années 2000 sur une gestion pacifiée des conflits maritimes en mer de Chine).

5° prime aux candidats qui auront montré les interdépendances commerciales, les partenariats même si les rivalités stratégiques sont bien sûr plus nombreuses. **L'actualité et le « front » antioccidental seront les bienvenus.**

6° **ceux qui auront pu faire des allers retours cartes dissertation** en faisant du Cachemire et de l'évolution des tensions le baromètre des relations sino-indiennes avec le renouveau des affrontements depuis 2020 et les incidents de la vallée de Gawal. Une prime à ceux qui auront tout simplement dit que les problèmes de frontières ne sont pas résolus et qu'aucun traité ne met fin expressément à la guerre de 1962...

7° les **candidats qui auront saisi les affrontements sur d'autres terrains qu'asiatiques** auront droit à une gratification. Ainsi, les rivalités africaines ou latino-américaines ou en termes de soft power seront notées avec générosité !

8 les **candidats qui auront fait un bilan des positions indiennes par rapport à la RECP ou des Brics**, et ceux qui auront essayé d'explicitier le contenu de la neutralité indienne à l'ONU face à « l'opération spéciale russe en Ukraine » sont bien sûr valorisés.

9 **les candidats qui auront su donner des exemples** : une alliance ce sont parfois des manœuvres militaires (Malabar) une crispation économique, ce sont peut-être des sanctions (Inde contre Tik tok et des dizaines d'applications chinoises)

des convergences ce sont des réunions précises ex Brics au 14<sup>ème</sup> sommet de 2022 à Pékin avec une volonté d'établir un équilibre, sinon un contre-pouvoir au G7.

10° **les candidats qui ont épuré leurs copies des scories orthographiques** auxquelles nous sommes trop habitués. Un impératif pourrait nous unir dans la défense de cette noble cause : au-delà de 30 fautes on ne noterait les copies que sur 10 et non sur 14 avec bien sûr justificatif dans le cahier d'appréciations.

## BILAN DE CORRECTION DU SUJET 2

**Un sujet classique, connecté lui aussi à l'actualité géopolitique**

**Un sujet qui a été traité correctement. Visiblement l'information a été facile à mobiliser pour ce sujet, même si les partenariats ou rapprochements ne sont qu'effleurés.**

- Dans l'ensemble un même problème de problématisation (réécriture ou recopiage du sujet) et de plan : 1 partenaire, 2 rivale, 3 finalement l'un ou l'autre.
- De nombreuses erreurs factuelles (Inde membre du RCEP, Mao à Belgrade ?) une lecture huntingtonienne excessive, un choc de civilisation entre bouddhistes (dont la République Populaire de Chine promeut la culture) et hindouistes. Des impasses regrettables : le Tibet n'existe que dans 10% des copies, comme pôle d'affrontement tout comme l'Arunachal Pradesh.
- Une réflexion sur les échelles du partenariat ou des rivalités est rare sinon indigente. Il y a souvent des passages intéressants qui permettent de valoriser les copies mais ils côtoient des approximations et des oublis abyssaux.
- Une dérive fréquente, la comparaison entre les deux puissances, avec des fiches techniques actualisées mais peu opérationnelles.
- Un déséquilibre de connaissances entre l'Inde et la Chine au profit de la première puissance mondiale en 2049...
- Des copies qui se noient souvent dans une avalanche de réflexions théoriques, de bibliographies abondantes et spécialisées paravents fâcheux d'une analyse personnelle faible.
- De grandes difficultés à prendre en compte la profondeur historique de ces relations

## PROPOSITION DE CORRIGE DU SUJET 1

Quelques questions préliminaires à se poser avant d'aborder toute proposition de plan :

- **Sujet à résonance plus géoéconomique** comme y invitait le nouveau programme ; et cependant une dimension géopolitique tant le rapport entre firmes et puissance des Etats dresse la hiérarchie des puissances et trace les défis contemporains ;
- **Sujet d'actualité avec des firmes ostracisées par leurs liens trop forts avec des logiques impériales d'Etat** comme Huawei ressenti comme bras armé de l'Armée populaire de Libération, des firmes contraintes de mener des « guerres justes » (groupes français obligés de décrocher du marché russe) ;
- **Sujet source de débats** avec de plus en plus de réflexion sur la nécessaire contribution des firmes aux recettes budgétaires des Etats face à un endettement public croissant (taxation, refus de l'optimisation fiscale, pressions sur les états-majors des firmes...)
- **Sujet au cœur des débats sur la démondialisation ou sur une nouvelle phase de la mondialisation.** L'ère du libéralisme intégral sauvage qui célébrait les libertés absolues des firmes transnationales dans la mondialisation semble révolue. L'interpellation croissante du patriotisme des firmes sur fond de grandes peurs devant la puissance des GAFAM était l'occasion de cerner les rapports entre firmes et Etat en allant plus loin que les jugements des années 60 sur les firmes « *fossoyeuses ou prédatrices des Etats africains* »...
- **Sujet qui n'a de valeur que par les exemples retenus** : Il importe néanmoins de veiller à ce que le traitement du sujet ne se cantonne pas aux GAFAM.
- **Sujet qui pouvait bien sûr procéder de tout type de plan**
  - I - Années 1950-fin des années 1970 : des Etats maîtres de leur puissance face aux FTN (?)
  - II - 1980-2000 : recul des Etats, affirmation des FTN
  - III - Depuis les années 2000 : FTN toutes puissantes ?

Ou

  1. enjeux économiques, financiers, commerciaux (une facette majeure de leur puissance)
  2. enjeux liés au hard power politico-militaire
  3. enjeux touchant davantage au *soft power*...

**mais qui devait conduire le candidat à certains raisonnements ;**

  - la puissance des firmes n'est pas celle des Etats qui disposent par les pouvoirs régaliens de moyens de contraintes et d'action dont ne disposent pas (ou peu) les entreprises multinationales.
  - les FTN des économies libérales ne sont pas celles des pays autoritaires ou des dictatures. Les FTN chinoises sont plus courroies de transmission du pouvoir que les FTN des économies de marché par ex occidentales. L'Etat chinois peut imposer, fixer des impératifs l'Etat démocratique peut proposer et orienter...
  - les FTN n'ont pas les mêmes marges de manœuvre dans les pays faillis.
- **Sujet au libellé simple mais les termes utilisés auxiliaires ou concurrentes n'étaient pas sans importance**

**Auxiliaire** : au service de, au secours de, qui vient en aide... ou « employé non titulaire » définition qui n'est pas sans intérêt pour saisir des FTN qui relaie l'incapacité des Etats dans certains domaines provisoirement parfois.

**Concurrent** : en compétition, au cœur de rivalités et d'une émulation réciproque : la aussi

- **Une définition un peu provocatrice des FTN mais riche d'enseignements** : celle de H. Védrine dans son dictionnaire de géopolitique si souvent (trop ?) interpellé par les candidats ; **Multinationales** *Euphémisme inventé dans les années 50 par les plus grandes entreprises américaines de l'époque (à commencer par IBM) pour se protéger de l'antiaméricanisme en prétendant que agissant dans le monde entier elles n'étaient pas d'une nationalité particulière alors mêmes qu'elles étaient (capital, dirigeants, intérêts)...américaines !*

### Proposition de corrigé :

Quand en 2019 la CNUCED fait un bilan de l'explosion des Firmes transnationales (firme ayant au moins une filiale dans un pays étranger) avec plus de 104 000 FTN, avec plus de 892 000 filiales employant près de 70M de salariés, c'est souvent pour évaluer leur contribution au développement, à l'émergence et aux recompositions des hiérarchies mondiales. Or toutes les FTN ne sont pas des « firmes globales ». Il peut s'agir de PME. Ici, le sujet est centré sur les plus importantes d'entre elles ; celles qui sont capables d'avoir un certain poids face aux Etats. Il est important, au-delà de statistiques, de saisir leur rôle effectif au cœur de cette mondialisation « Janus » qui a, comme pour le dieu romain du même nom, une face souriante et une face grimaçante, avec des apports inestimables et des aspects inacceptables... Les FTN souvent caricaturées sont au cœur de ces ambiguïtés : développeuses ou prédatrices ? au service des Etats ou se servant des Etats ? apatrides ou patriotes ?

Même si la mondialisation ne se réduit pas à leur seul périmètre et leur seule action, l'actualité les installe au premier plan :

- débats sur les surprofits liés à la conjoncture de la guerre et des pénuries,
- défi du dérèglement climatique et du *Green deal* auquel elles ont du mal à s'associer,
- diagnostic de leur emprise risquée au rythme des GAFAM américains ou BATX chinois...

De fait même si la puissance des FTN n'utilise pas les mêmes registres que celle des Etats, et si les Etats conservent des outils de régulation des FTN importants et innovants, les firmes globales dans leur quête de profits n'ont-elles pas besoin autant des Etats que ceux-ci ont besoin d'elles ?

### 1° Les FTN : des « Etats... dans les Etats », et contre les Etats ?

→ **la mondialisation a joué et joue encore un rôle décisif d'émancipation des FTN face aux Etats** (en n'oubliant pas que ce sont les Etats qui ont levé les barrières et dérèglementé).

*Percy Barnevik* ex PDG de l'entreprise globale ABB Asea Brown Boveri, une des rares entreprises précocement globalisée pour E. Cohen : « *la mondialisation, c'est la liberté d'investir quand les entreprises de mon groupe le veulent, et où elles veulent, de produire ce qu'elles veulent, d'acheter et de vendre où elles veulent et d'avoir à souffrir du moins de restriction possible en termes de législation du travail et de conventions sociales* »... Difficile d'être plus clair !

- **Les FTN se nourrissent de la mondialisation** surtout quand elle signifie moins de contraintes. Les privatisations ont eu un effet de levier au point que moins d'Etat signifie plus de FTN comme en Argentine avant 2000 par exemple ou dans la Russie qui faisait le choix de l'économie de marché après 1991. Les Etats parfois se délestent de leurs fonctions régaliennes et sociales au rythme des libéralisations inspirées par le capitalisme Anglo saxon. Le capitalisme patrimonial devient un brevet de légitimité pour les profits des FTN quels qu'en soient les coûts sociaux et les risques environnementaux.

- **Les marchés libéralisés sont autant d'opportunité pour les FTN de grandir** par croissance externe comme LVMH -rachat de Tiffany- Alibaba et le rachat de Sunart à Auchan, Bombardier racheté par Alstom. La mondialisation a pu créer de toutes pièces de nouveaux « eldorados » pour les FTN.
- **La mondialisation a mis les territoires en concurrence et offert à la fragmentation des chaînes de valeur (DIPP) un terreau nourricier** : les Etats ont accepté que les entreprises investissent puis retirent leurs investissements en fonction des avantages comparatifs procurés par leurs territoires et de la recherche permanente d'économies d'échelles par les plus grande des FTN. Ex : Amazon et ses appels d'offre pour ses hangars en Europe (comme aux EU), ainsi à Brétigny sur Orge dans l'Essonne où 4000 robots cohabitent avec autant de salariés ! sur 17 hectares.
- **Les FTN arrivent à façonner des triangles de croissance** ou des interfaces lucratifs. Ex : triangle de Batam ; maquiladoras à la frontière mexicano-américaine mais aussi à la frontière du Honduras ou au Yucatan en opposition directe avec le district de Mexico épice du pouvoir de l'Etat.
- **L'Etat c'est aussi la capacité à lever l'impôt.** Or, dans le cadre de la mondialisation néolibérale, **le rôle des paradis fiscaux pour contourner des logiques étatiques est de plus en plus médiatisé** (Panama papers) : 40% des profits réalisés par les FTN sont délocalisés artificiellement dans les paradis fiscaux des îles Caïmans, au Luxembourg, à Hong Kong... Si l'on prend en compte les 8% de la richesse financière mondiale des particuliers qui y sont dissimulés, on peut estimer que c'est un manque à gagner de 350Mds d'euros par an pour les Etats. De plus en plus, les FTN délocalisent leurs algorithmes leurs marques et leurs logos dans les places offshore (Google aux Bermudes où dès 2015, 15,5mds de bénéfices sont taxé à 0% !). Mondialisation, optimisation fiscale des FTN et inégalités sont donc étroitement liées, comme l'a montré Gabriel Zucman qui prône l'établissement « *d'un cadastre financier* ».

→ **Un pouvoir économique et financier et de nouvelles formes de pratiques d'entreprises bousculent ou dévaluent les frontières, ces marqueurs des Etats**

- **Le pouvoir de certaines firmes dépasse celui des Etats.** Pour Pascal Perri, auteur de *Google un ami qui vous veut du bien* : « *la grande puissance du XXIème siècle ne sera pas la Chine mais ... Google qui a désormais un pied dans l'actualité, l'image, la vidéo, la géolocalisation, le mobile avec Android* ». De toute façon, beaucoup d'entre elles ont un CA supérieur au PIB de la majorité des membres des Nations unies. En 2016 déjà, une ONG britannique (Global justice now) avait publié un classement des 100 premières entités économiques. Seulement 31 étaient des Etats ! Toutes les autres étaient des FTN et Walmart serait le dixième pays le plus riche de la planète. Par ex, en 2018 Google + Amazon = le PIB de la France ! Ce qui vaut le commentaire suivant de H. Védrine : « *qui régule qui ?* » De toute façon, ce qui vaut pour GM Général Motors vaut pour l'ensemble de l'Amérique... Formule de Charles Wilson, un président de GM devenu ministre américain de la Défense.
- **Des pratiques gestionnaires** qui ont pour but d'apporter des réponses globales planétaires sont **moins liées à des écosystèmes locaux** : directives du Boston consulting group ou kanban japonais introduit aux EU dans le cadre du toyotisme ou le **wintélisme** pour l'économiste français Robert Boyer (modèle productif et organisationnel fondé sur la conjonction du microprocesseur (Intel) et de l'industrie du logiciel (Windows) sont autant de mode de gestion sans frontières, sinon apatrides.
- **Ce sont aussi d'autres pratiques d'entreprises qui se mondialisent et affaiblissent les formes nationales** (y compris culturelles) qui étaient observables. On peut citer :
  - **la walmartisation** néologisme qui vient du nom de l'entreprise de distribution fondée par Samuel Walton à Bentonville (Arkansas) : Walmart 1<sup>ère</sup> entreprise mondiale par le CA est capable de dicter pour sa profitabilité la géographie de ses approvisionnements. Derrière le slogan « *lower price every day* » il y a un lourd déficit

commercial vis-à-vis de la Chine (que de D. Trump à J. Biden l'Etat dénonce), des salaires tirés vers le bas, une faible protection sociale incompatible avec ce qui reste d'un Etat providence, des temps partiels fréquents, du turn over, une sorte de tremplin « *vers un XXIème de précarité comme le XIXème a été le siècle de la prolétarisation* » pour Guy Standing économiste promoteur du revenu citoyen pour tous.

- **l'ubérisation**, forme d'organisation socio-économique mue par les NTIC, contourne souvent, malgré les objections des Etats, les secteurs classiques de l'économie en créant un nouvel intermédiaire, une plateforme numérique qui met en relation directe utilisateurs et prestataires. Les indépendants mobilisés ne sont pas des salariés mais des actifs flexibles dans leurs horaires rémunérés à la tâche et souvent aux marges des cadres sociaux fixés par les Etats-providences d'hier.

#### → les firmes transnationales sont plus que des contre-pouvoirs

- Beaucoup de FTN ont des trajectoires qui les éloignent des objectifs des Etats, y compris de leurs Etats d'origine. Elles peuvent tarder à respecter des normes environnementales (Cf Monsanto racheté par Bayer). Elles peuvent pratiquer des licenciements boursiers, de l'optimisation fiscale contre les intérêts de certains Etats. Elles surdéveloppent un **capitalisme d'alliance** (John H Dunning 1957) peu soucieux de l'intérêt strictement national de leur pays d'origine.
- **Pour Murray, elles mettent souvent en cause les Etats nationaux.** Les Etats ne parviennent pas à les subordonner et sont contraints de composer avec les FTN. Les FTN peuvent même construire leurs propres normes ; les grands cabinets de conseil (KPMG...) sont par exemple à l'origine de l'établissement de normes comptables internationales que l'UE a adoptées et que les entreprises européennes ont dû utiliser à partir de 2008. La politologue **Susan K. Sell**, *Private power, public law* (2003) montre comment une douzaine de dirigeants de FMN américaines opèrent dans la pharmacie, l'informatique, le divertissement etc. ont écrit ce qui devait devenir les accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle. Jamais loi ne fut aussi favorable aux FMN. Ce qui n'empêche pas leur contestation (cf remise en cause par exemple sur les médicaments anti VIH sida 2000). Avant la crise des *subprime*, la banque Morgan était à l'origine de la « *notion d'autocontrôle* ». La crise a montré que les banques ont perdu toute prudence, les gestionnaires de risques ont été neutralisés et les produits.
- Parfois les FTN se substituent à l'Etat après concertation et définition des objectifs comme lorsque SpaceX relaie les ambitions de la Nasa, jusqu'à vouloir se réserver des projets comme la conquête de Mars. Elon Musk se fait fort de prendre la place des Etats dans cette marchandisation de la course à l'espace.

La démarche de substitution aux Etats est résumée par **Susan Strange** (*The Retreat of the State*, 1996) :

- *les Etats même essentiels ne sont pas les seuls acteurs producteurs de normes politiques dans la mondialisation,*

- *les frontières entre public et privé sont poreuses*

- *des FMN sont détenues par l'Etat, et de plus en plus avec le sauvetage des entreprises par la puissance publique (privatisation des gains mais... socialisation des pertes),*

- *on en est à une sorte de Moyen-Age, la gouvernance est hybride, elle est la norme plus que l'exception.*

- D'ailleurs si **la contestation des FTN a toujours été au cœur de l'altermondialisme** c'est bien pour dénoncer leur dumping social contre le corpus du Welfare state, leur rôle dans des coups d'Etat au service de leurs seuls intérêts (Anaconda ITT en 1973 au Chili) et des républiques bananières (United Brands) le non-respect environnement et sanitaire (Union Carbide en Inde catastrophe de Bhopal en 1984, 3828 morts ou le 24 Avril



2013, 1135 personnes qui périssent dans le Rana Plaza immeuble de 9 étages abritant les ateliers d'une véritable usine textile « *symbole d'une mondialisation hideuse* » (P Lamy)).

On n'a pas eu de mal à faire souvent des FTN des boucs émissaires (cf Afrique mal développée car exploitée par ces FTN... que le continent africain réclame désormais en attribuant certains de ses échecs à leur insuffisance...). Une invitation à réviser les accusations schématiques et procès en sorcellerie... Faut-il en déduire que les multinationales inspirent toutes les décisions des démocraties de marché et sont un « gouvernement mondial bis » ?

## 2° Des firmes encore tutorées, sinon régulées, par les Etats ?

→ Les Etats sont engagés aux côtés des FTN :

- **Les FTN se réclament encore des Etats** : les entreprises ne sont jamais complètement apatrides et ont donc besoin des réseaux de leur territoire national : écoles, diplômés, alumni etc. La grande entreprise pour L. Carroué reste largement une société ancrée sur un territoire national, à partir duquel elles se lancent à la conquête des marchés internationaux. Loin de constituer une élite mondialisée composée de « *citoyens du monde* » (Cyrus Fredheim) une world class élitaire, les grands patrons sont souvent issus des territoires d'origine des FTN. Pour le sociologue M. Hartman la classe globale paraît étonnamment allergique au cosmopolitisme (texte écrit il est vrai en 2013). Faut-il y voir une des raisons de la traque à Carlos Ghosn chez Nissan au Japon arrêté en 2018 et l'installation de Makoto Uchida en signant un nouveau pacte moins fusionnel et plus égalitaire Nissan Renault ? NB : ceci n'empêche pas la gouvernance des FTN de se mondialiser. Ainsi, 13 sociétés du Cac 40 ont à leur tête un président ou un directeur général disposant d'un passeport non français comme le nouveau patron depuis avril 2023 de Schneider (Peter Herweck) qui est allemand (comme Paul Hudson Sanofi est britannique) et chez Cap Gemini Danone, Sanofi les Français sont minoritaires au comité exécutif !
- **La force des GAFAM conjugue leur génie inventif et beaucoup d'argent du Pentagone.** Les GAFAM ont depuis longtemps bénéficié pour L. Carroué « *de l'aide directe, de la tolérance, du laisser-faire ou d'une forme de vide juridique dans les territoires où ils opèrent* » Cadre juridique, législation sociale, extraterritorialité de lois (EU). L'Etat américain est aux avant-postes de ces pratiques au nom d'un protectionnisme déguisé et d'une sécurité économique avouée et clairement affichée.
- **L'Etat américain est d'ailleurs bel et bien le justicier du business mondial au travers des amendes économiques infligées par les États-Unis à des multinationales étrangères pour préserver leurs propres firmes** (cf F. Pierucci, *le piège américain*, 2019) : BNP, Volkswagen, Deutsche Bank... les sanctions financières sont devenues une manne pour la justice et un puissant instrument de domination des Etats-Unis. Et si l'Europe se dotait des mêmes outils ? Depuis 2008, 20 milliards de dollars ont été versés par des sociétés européennes aux autorités américaines pour les seuls motifs de violation d'embargo ou de corruption internationale. Dans cette seconde catégorie, les ressortissantes du Vieux Continent sont aussi les plus sévèrement punies - elles cumulent 10 des 17 plus grosses amendes, quand aucune entreprise chinoise ne figure dans ce palmarès. L'arsenal juridique américain se peaufine pour ratisser plus large ... : Foreign corrupt practices act, lois Amato Kennedy, réglementation Helms Burton...
- **Les Etats peuvent même être des complices des FTN** : Huawei créée en 1987 par un ancien membre de l'APL est le bras séculier de la politique du gouvernement chinois et ce, d'autant plus qu'elle intervient dans des filières technologiques de souveraineté : son soutien par des prêts à taux zéro et des facilités pour concurrencer en Europe Nokia et Ericsson sont légions, sans que ce ne soit une preuve, Huawei et ZTE ont été interdites par la FCC (federal communications commission) de commercialiser des équipements de

télécommunications et de vidéosurveillance pour la sécurité nationale. D. Trump a placé la firme sur la liste noire et Huawei ne peut pas utiliser les services de Google tels que Gmail et le Play store dans ses smartphones Android.

- **Les Etats sont des protecteurs de FTN** : combat du gouvernement chinois contre Google pour protéger Baidu et combat américain contre Tik Tok pour risque de gestion de données personnelles. Plus encore, le sauvetage des banques "*too big to fail*" lors de la crise des Subprimes a impliqué les Etats lesquels se sont endettés (surtout dans l'UE)
- **Les Etats peuvent aussi instrumentaliser des FTN**. La Françafrique est servie par Areva devenue Orano, portée par l'Etat français pour exploiter le gisement parmi les plus riches du monde d'Imouraren dans la région d'Arlit au nord du Niger comme hier Elf en Angola. Un Etat comme la Chine va même jusqu'à chercher le contrôle des organismes de l'ONU pour construire un nouvel ordre mondial plus conforme aux intérêts de ses propres entreprises : contrôle de la FAO par Qu Dongyu, impulsions à l'OMS dirigée par Margaret Chan de 2006 à 2017, Interpol sous la houlette de Meng Hongwei jusqu'en 2018 et l'UIT union internationale des télécoms dirigée par Houlin Zhao et Xi Jinping a été l'artisan de la création de la banque asiatique d'investissement pour les infrastructures des nouvelles routes de la soie et levier des entreprises chinoises à l'extérieur.

→ **Des règles internationales sont fixées par la gouvernance des Etats :**

- **Les FTN sont confrontées à des lois antitrust** Sherman act 1890, Clayton Act 1914 contre la Standard oil de Rockefeller, ATT ou contre Microsoft 1998 en position de monopole et de position dominante avec Windows sur les PC. La commission européenne au nom des Etats européens en 2016 a tenté de faire respecter la libre concurrence sur le grand marché de 450 Millions de consommateurs de l'UE à 27 les interdictions de fusions sans être légion existent (Alstom Siemens 2019), avec des amendes jusqu'à 10% du CA mondial de l'entreprise
- **Les FTN sont obligées de suivre des injonctions étatiques** cf Apple et les produits qui ne sont plus désignés RPC et Taiwan mais Chine pour amadouer l'Empire du Milieu. Refus du Dakota du Nord (grand forks) au nom de la sécurité nationale de voir Fufeng (société établie à Shandong spécialisée dans les exhausteurs de goût) de racheter des terres pour établir une usine de broyage de maïs à proximité d'une base aérienne américaine produisant des drones. Les superprofits de certaines firmes dans cette nouvelle conjoncture de réorientation des mix et des approvisionnements énergétiques sont dénoncés mais on a vu Total énergies plafonner ses prix à la pompe ou accorder des ristournes complémentaires aux mesures de redistribution prévues par l'Etat français face à l'inflation. **Les FTN sont de nouveau convoquées dans l'aménagement du territoire** : il faut abandonner l'image de firmes prédatrices pour se concentrer sur les effets développeurs recherchés : ce fut le cas de Disney en terres franciliennes comme d'Amazon pour ses entrepôts indépendamment des polémiques...
- **Les FTN sont de plus en plus bordées, du moins en théorie** : 136 pays en octobre 2021 ont accepté un projet porté par l'OCDE qui vise à créer un impôt minimum mondial sur les plus grandes entreprises. Cet impôt est au taux de 15% sur les bénéfices pour les FTN de plus de 750 M de CA pour lutter contre les stratégies d'évitement fiscal via les paradis fiscaux. Les grands centres financiers *off shore* devront relever leur taux d'imposition à 15%. L'objectif est de faire respecter par les FTN le principe de base selon lequel l'impôt est payé dans le pays où l'activité est réalisée. Cet accord devait s'appliquer à partir de 2023 et devrait faire rentrer 150 milliards de \$ dans les caisses des Etats chaque année. En échange l'UE a mis en sommeil son projet de taxe sur les géants du numérique.

**La puissance des FTN n'est pas celle des Etats (fiscalité, armée, lois) mais leur puissance doit être souvent muselée autant qu'instrumentalisée par les Etats.** Même la Chine a interdit à Alibaba d'imposer l'exclusivité à ses marchands.

→ Des unions régionales peuvent même s'imposer comme cadre

- **Les FTN mettent en concurrence les Etats.** P Delmas parle « *d'Etats plateformes* » Il faut souhaiter qu'elles soient contrôlables, régulables, imposables. Encore faudrait-il établir les niveaux de souveraineté et penser qu'indépendance ne veut pas dire souveraineté... C'est du moins l'analyse détaillée de Mario Draghi qui fait du cadre européen le seul cadre susceptible de garantir l'indépendance et la souveraineté des Etats face aux FTN ou d'autres Etats : sa démonstration à l'université de Bologne le 22 février 2019 est un vibrant appel à l'intégration européenne. « *Les sociétés multinationales influencent les réglementations nationales à travers la menace des délocalisations et arbitrent entre les systèmes fiscaux en déplaçant les flux de revenus et les actifs incorporels vers les juridictions les plus favorables. Les pays peuvent aussi être incités à utiliser les normes sociales comme instrument de compétitivité internationale, c'est-à-dire pratiquer le « nivellement par le bas ». Il devient ainsi plus difficile pour les pays de défendre leurs valeurs fondamentales et, partant, de protéger leurs citoyens. Cela conduit également à une érosion des assiettes fiscales des entreprises et donc à une plus grande difficulté à financer l'Etat-providence. L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) estime, par exemple, que les pertes de recettes mondiales dues à l'évasion fiscale représentent entre 4 % et 10 % de l'impôt sur les sociétés. Ces effets se manifestent lorsque les pays ne sont pas assez grands pour exercer un pouvoir réglementaire sur les entreprises multinationales ou sur la mobilité des capitaux. L'UE est moins propice à ce type de situations, car c'est un marché dont les entreprises auraient du mal à se passer. Le fait de disposer du pouvoir réglementaire au niveau de l'UE permet aux Etats membres d'exercer une véritable souveraineté dans les domaines de la fiscalité, de la protection des consommateurs et des normes sociales. L'UE permet à ses membres d'empêcher les multinationales de se soustraire à l'impôt sur les sociétés, en jouant sur les lacunes fiscales ou sur les aides indues. Il s'agit là d'une question complexe, mais des progrès ont récemment été réalisés sur ce front. De nouvelles règles européennes sont entrées en vigueur cette année afin d'éradiquer les pratiques d'évasion fiscale les plus couramment utilisées par les entreprises. (...)* »
- Cela s'est vérifié quand l'UE a été en mesure de faire valoir ses principes sur la protection de la vie privée à travers le règlement européen général sur la protection des données (RGPD) face aux GAFAM notamment. Même menacée (dislocation, populismes, euroscepticisme, clivages entre « démocraties » et démocraties, pressions extérieures), l'UE est peut-être le seul cadre qui pourrait rétablir un équilibre fécond entre Etats et FTN européennes et étrangères ? Pari ou certitude ?

**3° Des firmes au service de la puissance des Etats ou... se servant des Etats ?**

→ Le retour des Etats dans le jeu des FTN est sinon acté du moins prévisible...

- Après des années de laisser-faire, **le contrôle et la régulation** deviennent une **hypothèse crédible** par exemple pour les GAFAM. Une candidate à l'investiture démocrate Elizabeth Warren avait même intégré dans son programme le démantèlement d'Amazon, de Facebook (devenue Meta) et de Alphabet. On ne se contente plus d'un laisser-passer lié à l'assurance de prix bas pour les consommateurs. Le débat est « *recentré et repolitisé* » pour L. Carroué. Quelles sont les finalités sociétales des innovations, des modèles économiques et culturels qui se dessinent ? Comment traiter des questions de fiscalité, d'investissements et de créations d'emplois qualifiés, d'empreintes environnementales, du maintien de tissus économiques et technologiques viables, des prérogatives des Etats, des devoirs de solidarités ? Ainsi l'Allemagne a-t-elle remis à jour son droit fédéral face aux cartels pour s'attaquer à Apple, Facebook par le *bundeskartellamt* office fédéral allemand de lutte contre les cartels. Si les Etats européens n'unifient pas encore leurs recommandations, **des régulateurs nationaux interviennent sans détours.**

- **Les FTN peuvent être conduites à se poser elles-mêmes des limites.** L'appel de 1100 experts pour une pause d'au moins 6 mois dans la recherche sur l'IA plus puissante que ChatGPT comme le modèle d'OpenAI lancé en mars 2023 est une tentative pour élaborer de meilleurs garde fous pour ces logiciels qui posent de graves risques pour la société et l'humanité, avec des signataires comme Elon Musk de Tesla, Steve Wozniak cofondateur de Apple, Yoshua Bengio pionnier canadien et Samù Altman patron d'OpenAI et concepteur de ChatGPT, un peu effrayés par leur création (créature) si elle était utilisée pour de la désinformation à grande échelle et des cyberattaques. Seule question ouverte : n'est-il pas trop tard ?

Dans le combat environnemental, certaines FTN peuvent délibérément sortir du *greenwashing* comme Microsoft Depuis 2020, le groupe s'est engagé à devenir « carbone négatif » en 2030. Ce qui veut dire qu'il éliminera plus de CO<sub>2</sub> qu'il n'en produit. L'objectif 2050 est de retirer de l'atmosphère, tout ce que l'entreprise a émis depuis sa création, dans les années 1970. L'entreprise est certes neutre en carbone depuis 2012, Cisco, par exemple, promet de réduire à zéro les émissions de toute sa filière en 2040. Depuis 2020, la chaîne d'approvisionnement des deux FT N est incluse dans le système. Ce qui signifie que lorsqu'une branche utilise les services d'un fournisseur très pollueur, elle en paie le prix. Certains observateurs restent sceptiques, la SEC devait arbitrer les bons et les mauvais élèves mais les Etats ne sont-ils pas eux aussi soupçonnés de discours plus que d'actions et de contradictions ? A la COP27(novembre 2022) par exemple Joe Biden est (sans peine !) porteur d'une image plus verte que celle de D. Trump, d'un retour aux solidarités de la Cop21, d'un plan de 400mds d'euros (1,5% du PIB américain) consacrés aux énergies renouvelables, de l'IRA avec un crédit d'impôt de 7500 dollars en crédit d'impôts pour l'achat d'une voiture électrique.... mais le lobby du charbon reste actif (Virginie occidentale) le gaz de schiste représente 80% du gaz extrait et il est très polluant et le bilan carbone par américain est 3 fois plus élevé que la moyenne mondiale !

- **Le retour s'impose d'autant plus que, par exemple, les grandes entreprises peuvent s'arroger des pouvoirs régaliens** comme le pouvoir de battre monnaie par exemple ! « *Imaginons que la majorité des individus utilisent principalement les monnaies de Facebook ou d'Amazon pour faire des achats en ligne (demandant même à leur employeur de payer leur salaire dans ces monnaies). Cela créerait des problèmes majeurs de souveraineté. (...) Le pays ne serait plus libre de sa politique monétaire. Il ne pourrait pas baisser des taux d'intérêt ou créer de la monnaie pour contrer une crise économique* » (Source : E. Monnet, *La banque providence. Démocratiser les banques centrales et la monnaie*, 2021).
- **L'intelligence artificielle est d'ailleurs l'occasion d'une prise de conscience de la nécessité d'un encadrement étatique** : ainsi S. Altman patron d'open AI, créateur de l'interface ChatGPT a estimé le 16 mai 2023 devant une des commissions de parlementaires américains que « *l'intervention des gouvernements pour réguler l'IA sera cruciale afin de limiter les risques liés à cette technologie* ». « *Il est essentiel* » pour lui « *que l'IA la plus puissante soit développée avec des valeurs démocratiques* » .... « *le leadership des EU est donc déterminant* ». On ne peut être plus clair !

→ **Le Rôle des firmes dans l'émergence des Etats est confirmé : firmes publiques et firmes privées ont un destin commun avec les pays émergents**

- Petrobras (45500 salariés) fleuron de l'industrie pétrolière brésilienne et mondiale possédée à 50,26% par l'Etat, épouse tous les scandales de la fragile démocratie brésilienne et les corruptions mises au jour au Brésil... La nomination de J-P Prates, avocat proche de Lula à sa tête (le 39<sup>ème</sup> président en 68 ans d'existence !) après une année de bénéfices record (36mds de \$ en 2022) montre la volonté de l'Etat de refuser les privatisations amorcées par J. Bolsonaro et faire de la firme un étendard de la nouvelle politique de souveraineté du Brésil. Le statut d'acteur global revendiqué par ce pays passe aussi par le rôle des FTN Camargo et Odebrecht (désormais Novonor pour effacer l'image désastreuse laissée par la campagne Lava Jato) en Afrique ou en Amérique Latine.

En Russie comme en Chine les entreprises sont des missi dominici des Etats et Gazprom comme Sinopec ont peu de marges de manœuvre. Ainsi, l'Etat russe a fait passer sa part dans le capital de la firme gazière de 38% à 50,1% en 2006. Sous le contrôle du clan Pétersbourgeois (dont D. Medvedev) Gazprom est devenue le levier de la « doctrine énergétique russe » et de ses applications sur les marchés mondiaux. Le monopole concédé à Gazprom sur les 159 000 km de tubes de grand diamètre du marché russe garantit la fidélité des dirigeants de la firme ! Globalement dans les Etats autoritaires, les FTN sont des outils d'émergence, de puissance, et de diplomatie Qui niera que la proposition de nomination en 2022 de G. Schroeder au conseil d'administration de Gazprom après Rosneft en 2017 ne favorisait pas la volonté russe de voir l'Allemagne plus compréhensive....

- Certes, les Etats-Unis demeurent la première puissance mondiale avec 32% des FTN, 26% des actifs, 42% des profits, 34% des salariés devant le Royaume-Uni, le Japon, la France et l'Allemagne mais les Suds progressent au rythme de leurs ambitions expansionnistes mues par des FTN (cf questions). La Chine part à la conquête des esprits et met en avant son *soft power*, forte de TikTok ou d'Alibaba, à la conquête des réserves pétrolières avec Sinopec ou des réfrigérateurs avec Haier. En Corée du Sud 11 grands groupes (Chaebols) comme Samsung SK, Hyundai, LG ont célébré l'arrivée au pouvoir de Yoon Suk Yeol comme président, en annonçant un plan de 800 mds de \$ sur 5 ans dont 150 à l'étranger. Ces investissements sont tournés vers des chaînes de valeur critiques (les semi-conducteurs pour Samsung et SK) les puces de dernière génération, les batteries électriques ou pour Lotte et Posco à l'amont de la mobilité électrique avec les véhicules électriques. Le verdissement de l'industrie et les objectifs climatiques prônés par le gouvernement trouvent leur place avec l'hydrogène, les énergies renouvelables. Même si depuis la crise de 1997 le modèle de conglomératisation familiale coréen (Chaebol signifie au sens littéral famille riche) est critiqué (participations croisées peu transparentes) les chaebols sont, par exemple, les ambassadeurs du pouvoir pour sceller des accords de coopération importants avec la Pologne (réacteurs nucléaires ou électronique automobile). La diplomatie du « kimchi » (plat coréen chou épicé fermenté) de Daesang cimente les convergences.
- **A l'inverse, le rôle des firmes privées s'accroît dans les guerres** : la « multinationale » Wagner n'est pas une FTN au sens strict (du hacking aux mercenariat) même si elle s'infiltré en Afrique comme en Asie et dans la guerre au service de V. Poutine (pour l'heure). Mais Wagner ne fait qu'écho, avec d'autres méthodes il est vrai, à la milice privée de KBR filiale de Halliburton, FTN parapétrolière présente dans 70 pays, dirigée jusqu'en 2000 par Dick Cheney, un des conseillers de Georges W Bush.

→ **La nouvelle conjoncture paraît devoir donner au couple FTN-Etats une nouvelle dimension :**

- La « 3<sup>ème</sup> mondialisation » est plus centrée sur des partenariats, des alliances tactiques qui peuvent naître de partenariats. Le « friendshoring », contraction de « friends » (amis) et « offshoring » (délocalisation) voit se développer des liens entre firmes d'amis stratégiques, une stratégie campiste pourrait-on dire. La réaffirmation d'un bloc occidental (l'occident collectif dont parle Poutine) ou de l'internationale des sanctionnés (Corée du Nord, Russie, Iran et pourquoi pas Chine) montre que les FTN doivent dépasser la seule logique d'une DIPP mue par les coûts de fabrication. C'est la nouvelle stratégie déjà mise en œuvre par Gazprom, c'est celle imposée à Leroy Merlin, Renault ou Total avec le prolongement de l'opération militaire spéciale russe et l'application de sanctions internationales... Les Etats ont donc leur mot à dire. La mondialisation classique n'a pas pour autant disparu, elle qui fonctionnait comme une « *camisole dorée sur les Etats* ». « *A défaut de pouvoir transposer les institutions politique à la même échelle (mondiale) que les marchés, les Etats Nations seraient réduit à internaliser les effets de la mondialisation c'est-à-dire à mettre en œuvre les seules politiques publiques qui satisfont aux exigences des marchés* » (P. Berthaud). La question est de savoir si les Etats peuvent infléchir la mondialisation.
- **La Pandémie du Covid 19** a vu converger Etats et firmes privées comme avec Pfizer étendard des EU pour s'imposer sur le marché des vaccins à la fois aux EU et dans les autres pays. Les chaînes de valeur ont été

ébranlées mais pas condamnées par la pandémie On ne se libère pas d'une chaîne aussi facilement que cela. Les technologies numériques permettent de suppléer des défaillances physiques. Pour E. Combe « **constituer une chaîne de valeur globale nécessite pour l'entreprise un long travail de prospection et de sélection de ses partenaires, parfois localisés dans des pays lointains.** Il faut négocier un contrat avec son partenaire et apprendre à le connaître : ce capital réputationnel et de confiance, qui fait la force de la relation se construit au cours du temps et est largement spécifique. Si le donneur d'ordre décide de changer demain de fournisseur, tous les investissements qu'il a réalisés dans le passé avec ce partenaire local seront perdus. Comme le souligne l'économiste Pol Antras de l'Université d'Harvard, nouer une relation d'affaires n'est pas seulement un coût fixe, c'est aussi et surtout un coût irrécupérable (« *sunk cost* »). Les entreprises vont donc y réfléchir à deux fois avant de modifier la localisation de leurs approvisionnements. Autant dire que les chaînes de valeur mondiales ont encore de beaux jours devant elles ».

- **La réaffirmation des complexes militaro-industriels** dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne remet au premier plan des firmes capables de se remobiliser sous l'impulsion des commandes d'Etat comme Lockheed Martin qui en septembre 2022 reçoit une commande de 500 Himars (high mobility artillery Rocket system) entre 2024 et 2028. Le budget militaire américain de 858 mds de dollars en 2023 soit 38% des dépenses mondiales cumulées est un effet d'aubaine pour les multinationales de l'armement. Mais la crise du Covid a montré aussi les dépendances excessives de certains pays à l'égard de principes actifs pharmaceutiques, et avec la fermeture de la Chine option covid zéro, la vulnérabilité par rapport aux secteurs des composants électriques ou électroniques. De là une volonté de relocaliser une partie de la production pour reconquérir une souveraineté dans certaines filières, certains y voyant l'amorce d'une démondialisation. De toute façon, pour les FTN un changement de logiciel s'impose avec sa part de relocalisations, de remise en cause du juste à temps.
- **Les FTN répondent toujours présentes dans le marketing des Etats** (le nation branding) **et des régions** (cf LVMH et la marque associée étroitement au *soft power* français revenu au premier plan mondial). Des firmes sont associées au transfert du Louvre à Abou Dhabi. Le rayonnement de la France est influencé par ses firmes (Danone en Chine, Hermès sur les marchés asiatiques). Les FTN participent souvent à l'événementiel qui promeut l'attractivité des Etats (JO et Coca Cola ou LG ou Hyundai). Pour F. Martel dans *Mainstream* la France n'a pas encore bâti de doctrine efficace mais « *il faut une étincelle qui vienne du plus haut niveau de l'Etat et rassembler tous les acteurs dont les entreprises autour d'un mouvement open source* » D. Gancel président de l'agence W&Cie. La puissance des géants des Etats-Unis comme Procter & Gamble ou Walmart ou Coca Cola ou Apple participe à des degrés divers au rayonnement de « l'infosphère » et du *soft power* américain... Omniprésentes sont-elles pour autant omnipotentes ?

#### Conclusion :

Dans tous les débats sur ce rapport entre FTN et Etats, il faudrait bien sûr prendre en compte la dimension des Etats qui détermine leur éventuelle instrumentalisation ou leur capacité à avoir une masse critique susceptible de faire face aux pressions des FTN. La taille des marchés, leur solvabilité sont aussi des paramètres car elles sont décisives pour l'attractivité de territoires pour les FMN.

Plus que de la taille, c'est aussi du type de gouvernance des Etats qu'il s'agit : il faut ici intégrer le degré de corruption, la représentativité des parlements, l'importance des zones grises. Il faut isoler des kleptocraties ou « Etats faillis » ou « Etats gardes-barrières » où « l'Etat se contente de prélever abusivement aux frontières des droits d'accès à son marché » et « est souvent incapable de garder la barrière » (F. Cooper), des « *failed states* » qui se vendent aux plus offrants. Il faut marquer clairement la différence entre des Etats libéraux où les entreprises peuvent disposer d'influence, d'autonomie relative de décision, et les Etats autoritaires où elles sont des courroies de transmission du pouvoir et des chambres d'enregistrement des choix sociaux, diplomatiques et économiques des dirigeants de ces Etats.

Toute généralisation est donc périlleuse et réductrice. Les stratégies des FTN sont loin d'être uniformes et elles intègrent désormais plus ou moins d'éthique, de respect de l'environnement, de principes de responsabilité économique (les 3P : *planet, people, profit* clés du développement durable) dont dépendent une grande partie des défis du capitalisme du XXIème siècle.

### Questions à noter globalement sur 6

**1° Comment la répartition des 500 premières entreprises reflète-t-elle les dynamiques de polarisation de la mondialisation ?**

**La répartition géographique des 500 premières entreprises (classées en fonction de leur CA) intégrant un classement par nombre de firmes (docs 1 et 3) sur une année et une période donnée 2002-2022 permet d'apprécier :**

- **l'antériorité et la domination de l'économie américaine**, grâce à un marché intérieur puissant, banc d'essai, attractif et de stratégies d'internationalisation des firmes efficaces coordonnées, sinon privilégiées, par « le big government » américain (fiscalité, protectionnisme larvé ou même ouvert à l'égard des concurrents (Inflation Reduction act 2022), positionnement international (dénonciation de la cop 21 par D. Trump favorable aux majors pétroliers) ...

- **la force du grand marché européen** et la convergence des économies au service de la consolidation de grands groupes dans les services certes mais aussi dans des bastions de la puissance industrielle européenne (de l'automobile au luxe en passant par l'agroalimentaire),

- **l'émergence de certains pays** confortée par la constitution de grands groupes internationaux, relais d'appui de l'émergence de ces pays qui se servent des marchés extérieurs pour asseoir leur stratégie (chaebols coréens comme LG ou brésilien comme Camargo),

- **le basculement relatif de l'économie mondiale vers l'Asie** qui sédimente la montée en puissance de la Chine (Sinopec, Haier) après les « nouveaux Japon » (Samsung ou TSMC taiwanais dans les semi-conducteurs), et la maturation de l'économie indienne où les grands groupes familiaux font partie de l'histoire de la nouvelle puissance indienne décomplexée (Tata, Ranbaxi). On notera que la réunification Chine continentale - Taiwan est anticipée dans les documents avec la « greater China » qui cumule les 2 entités ce qui au regard de l'interdépendance des 2 économies se justifie dès à présent. (En 2021, ce sont 1195 entreprises taïwanaises qui aurait été créées en Chine continentale par des capitaux taiwanais !).

- **la constitution de ZIR (zones d'intégration régionales)** comme l'ex ALENA devenu ACEUM (accord Canada-EU-Mexique) qui optimisent le développement de FTN rebondissant sur les performances régionales pour se tourner vers des marchés plus larges.

- **la consolidation de hubs commerciaux** car les capitales jouent souvent le rôle de centres directionnels, de têtes de pont de la multinationalisation des pays recensés (34 à Tokyo sur 47) même si avec seulement 54 FTN à Pékin sur 136 la frange ourlée du développement chinois c'est-à-dire le littoral témoigne de plusieurs points d'ancrage (de Shanghai à Shenzhen par exemple).

**Il est vraisemblable que de nombreux candidats évoqueront la triade, ce qui n'est possible qu'à condition de redessiner les pôles tels qu'ils avaient été envisagés par K. Ohmae en 1985.**

De façon chiffrée le nouveau duel EU/Chine peut apparaître mais sans qu'il occulte la force des dynamiques internationales passées.

**Question 2 : quel rôle jouent les entreprises dans la compétition économique entre la Chine continentale et les Etats-Unis ?**

*« Quelle que soit sa taille, quelle que soit sa capitalisation boursière, si une entreprise internet dépend de manière critique du monde extérieur pour ses composants de base la porte vitale de la Chaîne d'approvisionnement est saisie entre les mains d'autres personnes » : Xi Jinping.*

Le rapport de force Etats-Unis/Chine doit être apprécié comme un rapport entre deux économies qui se vivent conflictuellement désormais : la Chine réfute l'ordre international mis en place par les EU et la Chine est pour les EU un « rival systémique ». Les entreprises sont donc aux avant-postes des confrontations.

- Concernant les accusations mutuelles de protectionnisme : les entreprises chinoises sont soupçonnées de bénéficier d'un soutien de l'Etat, notamment via des commandes de l'Etat, d'un protectionnisme indirect (marchés réservés) et d'aides à leur solvabilité. Des firmes productrices de terres rares peuvent aussi être interdites d'exportation par le gouvernement chinois ;
- les GAFAM sont elles, l'objet d'une étroite vigilance de la part du pouvoir chinois qui pratique une forme de « néoprotectionnisme éducateur » (listien) afin de promouvoir les entreprises chinoises, et notamment les BATX. La question des données est également très sensible.
- des entreprises comme Huawei proche de l'armée populaire de libération, et ZTE sont accusées de présenter « *un risque inacceptable sur la sécurité nationale* » ou encore TikTok est menacée pour risques concernant les informations privées. Le fleuron des télécoms chinois Huawei a même été mis sur la liste des entités avec lesquelles les entreprises américaines ne peuvent commercer que si elles ont une licence gouvernementale amorçant une guerre froide entre EU et Chine et visant à découpler les secteurs technologiques américain et chinois ;
- des entreprises américaines sont accusées de ne pas opérer suffisamment de transferts de technologie et sont ainsi freinées dans leurs investissements (Ford).

**Question 3 : dans quels domaines les FTN peuvent-elles contrecarrer des initiatives étatiques ?**

On n'attendra pas une liste exhaustive. Parmi les domaines envisageables, les FTN peuvent :

- contourner des barrières douanières par la filialisation (ce qui est le propre des FTN lorsque les filiales sont créées à l'étranger) et par l'externalisation des tâches ;
- contourner des pressions fiscales par l'évasion fiscale (paradis fiscaux et optimisation fiscale)



- contourner les objectifs d'un mieux disant social par un dumping social ou transformer un « green deal » en « greenwashing » artificiel (dumping environnemental)
- utiliser des cryptomonnaies contre des devises créées et contrôlées par les banques centrales (Elon Musk)
- contourner des interdits en matière de droits des individus, comme les 80 Marques dument recensées qui tolèrent un travail forcé avec des populations Ouighours alors que des Etats d'origine se sont prononcés contre ce type de pratiques
- exercer un lobbying pour contrecarrer dans les instances de régulation internationales des mesures contraires à leurs intérêts premiers (cf lobbying dans le couloirs de Bruxelles contre les mesures hostiles à l'optimisation fiscale ou à l'industrie du tabac ou à l'OMC...)
- bousculer l'identité culturelle de produits en acceptant des normes internationales uniformisant le goût et les consommations...
- siphonner des aides à l'aménagement du territoire ou à la sauvegarde de l'emploi et se retirer (Daewoo Lorraine)

## PROPOSITION DE CORRIGE DU SUJET 2

**Quelques questions préliminaires à se poser avant d'aborder toute proposition de plan :**

- **-Sujet peut-être attendu** car tant dans l'ancien programme que le nouveau, les deux puissances figuraient expressément avec étude particulière pour chacune mais si la Chine avait été invitée (ESSEC 2019 ou GEM 2020) l'Inde restait dans son statut de puissance pauvre, complexée... et invisible sauf ECRICOME (2013) il y a fort longtemps ou la réflexion sur l'Indo Pacifique de 2022 qui ne devait pas conduire les candidats à négliger l'Asie (pari audacieux).
- **Sujet apparemment simple mais encore fallait-il prendre en compte :**

- **l'absence de chronologie exceptée quelques références sur la carte du Cachemire : or les dimensions historiques du rapport de force sino indien étaient utiles :** conflits territoriaux Chine Inde , (dont la guerre de 1962) des conflits sur les alliances, sur la militarisation de l'Océan indien (océan des indiens ?) et il importait aussi de comparer les développements car on est loin de l'Inde bureau d'études et la Chine atelier, on ne peut se contenter de résumés schématiques : Inde puissance jeune et s'enrichissant, Chine puissance vieillissante déjà enrichie.

- la distinction entre **partenariats** (économiques) c'est-à-dire associés, alliés dans certains domaines, coéquipiers, et rarement auxiliaires **rivalités** (concurrences directes économiques mais aussi stratégiques c'est-à-dire challengers, concurrents, compétiteurs effectif ou potentiel). L'inventaire n'est pas requis mais des exemples précis, gradués seront toujours valorisés en sachant que les partenariats seront plus difficiles à développer par les candidats que les rivalités.

- **les terrains d'affrontement potentiels des 2 géants :** démographiques (non sans avoir oublié que l'Inde dépasse désormais la Chine en termes de population) sur des continents comme l'Afrique, ou dans le sous-continent latino-américain ?

- **le mythe de « Chindia »** (ce terme valise du député Indien Jairam Ramesh) qui met en avant des synergies possibles en oubliant que des partenariats économiques possible ne signifient pas des alignements dogmatiques, sinon des alliances surtout dans une période de multilatéralisme où tout est possible (cf adhésion de l'Inde au Brics et au Quad regroupements oxymoriques !)

→ **La question des échelles :**

- A l'échelle mondiale, l'Inde pour l'heure rivalise peu avec la Chine qui a d'ores et déjà un but (2049 première puissance mondiale avec ses caractéristiques propres, ses instruments (de la BAII au conseil de sécurité, en passant par sa puissance commerciale près de 650mds de \$ de commerce avec les EU. Mais la mondialité (F Landy) peut être indienne grâce à sa culture, si la mondialisation est chinoise, grâce à ses FTN dans la DIPP. Mais le transfert d'unités de production de Foxconn pour Apple en Inde indique des inflexions...

- A l'échelle régionale, le rapport de force s'installe à la mesure des capacités nouvelles de projection de la puissance décomplexée indienne qui ne veut pas se laisser enfermée dans une quelconque alliance avec la Chine.

- **les réalités nouvelles géostratégiques des deux dernières décennies** : les perspectives ouvertes à la Chine par la mise en sommeil du TPP par D. Trump et le substitut sous contrôle chinois, le RECEP boudé par l'Inde, la montée en puissance de l'espace indopacifique qui ne peut renier son caractère antichinois, les prétentions des deux puissances à jouer un rôle actif dans les relations internationales mais avec une seule priorité : la défense de leurs propres intérêts dans « *l'égosystème mondial* » actuel.

- **l'évolution récente riche d'enseignements** : la pandémie et les diplomaties des vaccins, la guerre russo-ukrainienne autant d'occasions de rebattre les cartes. La Chine a dû assumer et valoriser son « amitié séculaire » avec la Russie et sans donner l'impression de s'aligner sur Moscou Pékin, s'est donné les moyens de se servir de ce conflit pour réaffirmer son opposition aux Etats-Unis, à l'ordre mondial formaté par les intérêts américains et à tenter de faire valoir ses prétentions à organiser un nouveau monde relayé par les Brics. Dans le même temps, l'Inde s'abritant derrière sa nouvelle stratégie de multi-alignement s'est bien gardée de contrer la Russie partenaire important (Pétrole, armements russes, contre cuir indien pour les chaussures des soldats russes !). Un ordre des émergents désoccidentalisé n'est-il pas le rendez-vous de l'Inde et de la Chine ?

- **NB : Le sujet étayé par deux cartes qui pouvaient économiser bien des développements** : le CACHEMIRE zone d'affrontement majeur indo pakistano chinois et bien sûr les routes de la soie et leurs homologues indiennes, plus discrètes, mais très symboliques de l'horizon africain et du développement durable (hypothétique) pour l'Inde.

**Proposition de corrigé :**

« *Quand on a réglé un grand différend, il reste toujours quelques griefs. Et la paix ne peut être rétablie que par la bonté* » *Lao-Tseu*

Force est de constater la grande variabilité des relations entre les deux grandes puissances asiatiques Inde et Chine, avec des pics de tensions, des face à face directs comme en 1962, des phases de normalisation et de « renormalisation » au gré des conjonctures et des alliances faites et défaites, des hypothèses de condominium (« Chindia » 2006) des convergences de circonstances (Brics 2009 face au Quad 2007). Le chemin tracé entre rivalités stratégiques et concurrences est très difficile à borner et ce, encore plus depuis la fin de la guerre froide dans le monde multipolaire actuel et ses redistributions de hiérarchies et son « remembrement cadastral planétaire » en cours ».

La mondialisation proche « d'une 3<sup>ème</sup> mondialisation entre amis », la pandémie de la Covid 19, ses défis et solidarités et son après, la guerre russo-ukrainienne et sa redistribution des cartes du rapport entre l'Occident et les émergents peuvent-elles permettre de trancher entre une adversité sino-indienne dans la quête d'un leadership ou des partenariats renouvelés pour cogérer un nouvel ordre mondial ? La complexité du monde actuel n'est-elle pas au contraire propice au cumul complexe de partenariats économiques et de rivalités stratégiques conformément à une nouvelle géopolitique des intérêts bien compris de chaque puissance ?

**1° L'adversité entre l'Inde et la Chine est celle d'une Histoire dès la guerre froide faite de confrontations, de provocations et de méfiance réciproque**

- **Des rivalités territoriales** sur les quelques 4057km de frontière himalayenne avivées par le radicalisme d'un nationalisme indien retrouvé et d'un nationalisme chinois, ultime rempart face à la mondialisation. Des rivalités maritimes appelées à s'amplifier : l'océan Indien, enjeu essentiel pour New Delhi dans son extraversion, et des enjeux lourds : l'Inde pays capital pour la Chine dans sa diplomatie du pourtour et sa géopolitique obsidionale...

La guerre sino-indienne de 1962 a été une humiliation pour l'Inde, guerre courte, sanglante, perdue et deux dossiers sont encore des contentieux parmi d'autres : l'Arunachal Pradesh de 90000 km<sup>2</sup> située à l'est du Sikkim délimité au Nord par la ligne Mac Mahon et administrée par l'Inde ainsi que sur l'Aksai Chin 39000km<sup>2</sup> contrôlé par la Chine.

La définition contestée de la frontière himalayenne, et les transgressions de la ligne de contrôle effectif (Line of actual control censée séparer les deux pays voisins) sont autant de bonnes raisons de maintenir une méfiance réciproque. En 2020, le conflit sur la vallée de la Galwan est une réplique violente de nombreux accrochages intervenus en 1967, en 1975 et de 1986-1987 (voir carte). L'accord bilatéral de 1996 qui avait été jusqu'à interdire le recours aux armes à feu et aux explosifs à moins de 2 km le long de la LAC, est foulé aux pieds tout comme « *l'accord de compréhension* » destiné à éviter tout dérapage accidentel en 2006.

- **Un vieil antagonisme idéologique** né des rapports de l'Inde avec la Russie quand la Chine combattait le révisionnisme de Moscou. Les systèmes d'alliance jouent aussi dès lors que le Pakistan aidé par la Chine accède au nucléaire et à des missiles ressentis par New Delhi comme des menaces régionales. Les 2 puissances ne sont pas totalement indifférentes l'une à l'autre car quand la Chine approfondit ses relations avec le Pakistan, l'Inde aussitôt réoriente les siennes avec les Etats –Unis pour suppléer le recul de la puissance soviétique.

Les 2 puissances se doivent le respect dû à leur statut de puissance nucléaire, une la Chine (1964) intégrée au traité de non-prolifération, l'autre (1998) dissidente et seule non-signataire du TNP avec Israël et le Pakistan. Longtemps la conversion de la Chine au socialisme de marché était à des lieux du « *brahmano –socialisme* » de l'Inde selon l'expression de l'historien J-A Bernard. L'ouverture récente de l'Inde suffit-elle à combler le fossé ?

- **Des dossiers épineux, des contentieux ouverts :**

- l'accueil du Dalaï Lama, accueilli en Inde après la chute de la théocratie tibétaine en 1959 fait partie des crispations sino-indiennes. L'Inde avait laissé la Chine envahir le Tibet, mais avait décidé d'accueillir des réfugiés et le gouvernement en exil du Dalaï Lama chef religieux tibétain. Même si ce dernier parle de « *compassion malgré ce que la Chine a fait aux tibétains* » (2020), les exilés tibétains en Inde transgressent souvent le devoir de réserve. Cette ambiguïté provoque la colère de Pékin qui pourfend tout séparatisme. Toute la rhétorique chinoise s'emploie à montrer le développement induit par la Chine dans « *cette ancienne région de servage et de torture...* » son indéfectible lien avec le Tibet, ses réserves d'eau, et sa position de balcon de surveillance de l'Inde !

- le conflit sino-soviétique a rendu l'Inde suspecte aux yeux des Chinois et son rapprochement récent avec les Etats Unis ne peut également qu'interpeller Pékin surtout quand il s'agit du **Quad** ou d'échanges de technologies nucléaires. Le Quad ou **quadrilatérale** est à ce jour un forum, une coalition de moins en moins

informelle entre EU, Japon, Inde et Australie organisant certes des exercices militaires (Malabar) dans le golfe du Bengale en 2020 mais appelé à dresser un partenariat de sécurité face à la Chine, être une alternative démocratique à la BRI chinoise, « *une voie entre une sorte d'alliance avec les Etats-Unis et une coopération inclusive* » (Marianne Péron-Doise). Pour J. Biden les choses sont claires « *nous sommes 4 démocraties de premier ordre avec une longue histoire de coopération ; et un attachement à leur souveraineté. Il faut parler de cybersécurité, de semi-conducteurs de pêche de vaccins de l'IPEF - cadre économique indop* ». Mais Qui prouve que l'Inde aille si loin même si elle se satisfait des progrès de liens P2P (pair à pair) ?

- Le problème de la rébellion naxaliste est loin d'être résolu : ce conflit de basse intensité entre le gouvernement indien et des foyers de révolte maoïstes au Bihar au Chhattisgarh est un conflit instrumentalisé par Pékin pour M. Singh qui y voyait une « *des grandes menaces sécuritaires intérieures pour l'Inde* ». Xi Jinping a beau jeu de parler « d'encerclement » en voyant les effets du rapprochement de l'Inde et des Philippines et des EU. Les bras de fer entre le Quad réactivé en 2017 et la Chine dans la zone aérienne témoignent d'une claire volonté de l'alliance, d'endiguer la puissance régionale chinoise...

- La coopération entre la Chine et le Pakistan sera toujours un point de friction surtout quand elle est nucléaire et militaire et ce même si le projet de corridor CPEC (China Pakistan Economic corridor) est plombé par des retards et des écueils qui diffèrent certaines coopérations nucléaires cyber et spatiales.

➤ **Des rivalités entre deux expansionnismes concurrents et des nationalismes qui s'opposent** : l'accession à la bombe en 1974 et à la validation en 1998 de son programme militaire nucléaire en 1998 par l'Inde sont clairement conçues comme réponse à la menace chinoise (George Fernandez ministre de la Défense indien). Le rapprochement ultérieur avec les Etats-Unis relayé par un nationalisme offensif du BJP, crée des crispations où les revendications territoriales retrouveront leur intensité. La Chine a du mal à donner son aval au statut de puissance régionale de l'Inde (ce que l'Inde pour J-P Cabestan n'a jamais refusé) mais l'accès de l'Inde au cercle fermé des possesseurs de la bombe impose à Pékin de réviser le statut de son voisin. La tension entre les 2 puissances » s'accroît dès lors que les zones d'influence se télescopent. Au XIXème siècle, la Chine portait son regard sur l'Asie orientale et l'Océan pacifique alors que l'Inde visait plus le sous-continent et l'océan indien ; mais ,même si en 1954, Chine et Inde ont paraphé l'accord de Panchsheel et mis en avant les 5 principes de diplomatie à respecter pour éviter une confrontation ,la donne a changé : l'Inde devient une rivale directe où l'accord bilatéral de partenariat stratégique pour la paix et la prospérité de 2005 et les célébrations de l'année de l'amitié en 2012 sont rapidement dépassées.

➤ **La pandémie permet d'apprécier l'ambiguïté réciproque.** La nouvelle flambée de cas de Covid-19 en Inde a provoqué une « *schadenfreude* » (joie malsaine) en Chine. La rivalité entre les deux géants asiatiques est telle que, tout en multipliant les signes de solidarité à l'égard de son voisin, la Chine ne peut s'empêcher de profiter de la crise actuelle en Inde pour mettre en avant la « *supériorité* » de son modèle de développement et pousser son avantage dans divers domaines.

- Côté solidarité : vis-à-vis « *d'un voisin et partenaire* » Xi Jinping a envoyé, le 30 avril, un message de condoléances au premier ministre indien, Narendra Modi, dans lequel il se dit prêt à renforcer la coopération avec l'Inde et à fournir de l'aide à ce pays. (générateurs d'oxygène, masques par millions).

- Côté tensions : les livraisons se sont heurtées à des problèmes de logistique, New Delhi n'a pas renoncé à mettre en scène des visites en Himalaya de son plus haut gradé le générale Naravane, ni à émettre en mai 2021 une liste des entreprises de télécommunications autorisées à faire des essais pour la 5G en Inde, qui

comprend plusieurs fournisseurs étrangers (Vodafone, Ericsson, Nokia, Samsung), mais aucune société chinoise. L'annonce d'un partenariat économique accru entre l'Inde et l'Union européenne a été également perçue comme une initiative anti-chinoise par Pékin.

- Côté symbolique Taïwan : l'île a augmenté son aide en Inde, et la commission centrale des affaires politiques et légales du Comité central du PCC publiait sur Weibo (le Twitter chinois) un post dans lequel était écrit « *mise à feu en Chine, mise en feu en Inde* » accompagné de deux photos : l'une représentant le lancement dans l'espace, le 29 avril, du premier élément de la future station spatiale chinoise ; l'autre la crémation de corps en Inde ! L'anecdote n'a pas valeur de démonstration mais les crispations Inde Chine sont bien réelles.

- **Même la démographie peut être source de rivalités** : Forte de 1,417 milliard d'habitants à la mi-avril 2023, la population du sous-continent supplante désormais celle de la Chine (1,412md) et devrait continuer de croître jusqu'en 2060, pour atteindre 1,7 milliard. L'Uttar Pradesh a donc presque autant d'habitants que l'Indonésie (275M), le Pakistan (234M) ! La force démographique indienne brute est (donc supérieure à celle de l'Europe entière ou des Amériques ! L'accroissement paraît pérenne, du moins, si on compte qu'elle a gagné 1md d'hommes depuis 1947 et va continuer à croître jusqu'en 2060. Ce statut de première puissance démographique n'est pas sans éveiller des espérances face à la Chine avec des slogans simplistes Inde jeune (âge médian 28 ans), et en voie d'enrichissement (2000 dollars par hab) face à la Chine vieille (âge médian 39 ans) en déclin et déjà riche (PIB :12000 dollars par hab) ... Mais est-il si facile que cela d'oublier les défis imposés par ce soi-disant dividende démographique ? Taux dérisoire d'activité féminin (20% contre) le problème des compétences (3% des indiens) les contraintes du marché de l'emploi (créer près de 1 M d'emplois par moins contre 3 à 4 par an actuellement), les écarts régionaux entre Etats natalistes et ceux qui sont engagés dans leur transition démographique, la pauvreté surtout rurale (10% des indiens gagnent plus de 280 euros par mois), le PIB par habitant au niveau du Kenya ou de la Côte d'Ivoire... Autant de réserves que N. Modi ne peut oublier in peto dans sa confrontation avec la Chine, car l'Inde ce n'est pas que Sundar Puchai PDG de Alphabet ou Satya Nadella à la tête de Microsoft. La route tracée par le leader indien sera peut-être plus longue que prévue « *Je veux faire du XXIème siècle, le siècle de l'Inde, cela prendra 10 ans pas très longtemps.* Narendra Modi (2014 dans sa circonscription du Gujarat)

- Au total rien **de moins a minima qu'une méfiance réciproque mais jamais de rupture des relations diplomatiques** et à partir de 1998, une commune volonté de se considérer comme puissances régionales et « normales » appelées à coopérer dans la stabilité sinon la paix....

**2° Le « partenariat » Inde Chine peut naître de convergences plus ou moins assumées après une « renormalisation » des relations par réalisme plus que conviction.**

Le 14/07/2021 le ministre des affaires étrangères chinois Wang Yi rencontrant à Douchanbé son homologue indien alors que la tension était palpable dans les relations sino-indiennes pouvait déclarer « *la Chine et l'Inde sont des partenaires, mais pas des rivaux et encore moins des ennemis* » Rhétorique ou réalité ?

- **Le partage de certains codes dans les relations internationales** : la multipolarité, affichée quand les 2 puissances au nom de la souveraineté et de la non-ingérence condamnèrent l'opération de l'Otan au Kosovo en 1999, la défense antimissile américaine en Europe, où la deuxième guerre d'Irak déclenchée par Bush contre Saddam Hussein.

**Des convergences tiers-mondistes avec** la matrice des 5 principes de la coexistence pacifique, et l'esprit de Bandoeng (1955) mais sans effets majeurs sur les relations économiques et culturelles ; Il y a toute une tradition d'échanges culturels comme le dialogue instauré par le poète Rabindranath **Tagore** et les écrivains Xu Zhimo Lu Xun Hu Shi.

**Les deux pays ont des diasporas** (Chine 50M Inde 30M) instruments de leur influence économique et géopolitique avec une prise de conscience précoce en Chine mais tardive en Inde car postérieure aux années 90 (2003 : première journée mondiale des expatriés indiens un 9 janvier commémoration du retour définitif de Gandhi d'Afrique du Sud en 1915 !).

**Des traits d'union culturels existent** : le bouddhisme est certainement un facteur de convergence lointain : Chine pays qui compte le plus de pratiquants et Inde où le bouddhisme bien qu'éclipsé par l'hindouisme a vu naître Bouddha. Certes le bouddhisme est aujourd'hui instrumentalisé avec le World Buddhist Forum (WBF) né sous les auspices de la Chine et détenteur d'un fragment du crâne de Bouddha découvert à Nankin, et l'International Buddhist Confederation (IBC) sorte de Nations unies des 400Millions de bouddhistes fidèles dans le monde sous influence indienne. De toute façon, il est difficile de dépasser le clivage tracé à grands traits par (Max Olivier Lacamp deux Asies 1968) : « *Au pays du Karma du désespoir d'être, de l'illusion, on tourne la tête devant les problèmes en les refusant, en les niant pour éviter que tout en s'écroule... Sur la terre de Confucius devenue celle de Mao, on détruit tout sans hésiter pour tout reconstruire et quand tout est reconstruit on redétruit pour accomplir la révolution culturelle dans le respect inconditionnel et confucéen de la hiérarchie, l'ordre cosmique n'étant ni magique, ni divin mais simplement humain* ». Pour autant le bouddhisme n'est pas un élément de confrontation...

La question **musulmane désormais** unit les 2 pays asiatiques : l'ennemi intérieur avec les Ouïgours et les « muslims ». Après l'attentat du 11 septembre 2001, Inde et Chine partagent la même méfiance ou réprobation à l'égard d'un islamisme radicalisé. Pékin et New Delhi apportent leur soutien aux EU dans leur combat contre le régime des Talibans en Afghanistan et approuvent les pressions exercées par G. Bush pour que le régime pakistanais soit plus cohérent dans la lutte contre Al Qaïda (2013) manœuvres communes antiterroristes à Chengdu au Sichuan. Inde et Chine signent en octobre 2003 lors du sommet de Bali un traité de paix et d'amitié de l'Asean probablement pour manifester leur volonté commune de renforcer la stabilité dans une région menacée par le terrorisme islamiste.

- **Des occasions de dialoguer ne manquent pas :**

Les **Brics** réunis à Ekaterinbourg en juin 2009 permettent de partager les impératifs de l'émergence.

A la conférence de Copenhague (COP15 de 2009) sur le climat, les 2 Etats donnèrent naissance à un autre groupe qui a eu moins de destinée : le **Basic** Brésil Afrique du sud Inde Chine pour réduire leur émission de gaz à effet de serre. Les Brics sont une école de convergence dans un cadre nouveau pour donner un sens à la multipolarité. C'est ainsi que l'Inde a validé la création de la nouvelle banque de développement (banque des Bric's) alternative très théorique à la Banque mondiale ou au Fonds monétaire international. L'émission

d'obligations vertes de cette nouvelle banque du développement ne peut que rassurer l'Inde. L'Inde est même membre fondateur de la BAII (Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures) mais pour quoi faire ? L'Ibsa ne serait-elle pas un cadre plus adapté au jeu de puissance de l'Inde ? Les Brics seront-ils toujours un cadre de discussion convenant à l'Inde quand on rapporte que depuis juin 2022 (14<sup>ème</sup> sommet à Pékin) Arabie Saoudite, Argentine et Iran se portent candidats adoués par la Russie ?

L'Inde est même devenue membre de l'OCS (organisation de coopération de Shanghai) en 2017, rejointe par le Pakistan. C'est une opportunité pour l'Inde de s'ancrer dans le continent eurasiatique, de renforcer la connectivité de l'Inde dans une zone qui représente 40% de la population mondiale et 20% de son PIB. En 2019 encore, Xi Jinping a effectué une fastueuse visite d'État en Inde. En 2021, il a participé, virtuellement, au sommet des BRICS organisé à New Delhi. Les diplomates échangent régulièrement sur les conflits frontaliers et les questions commerciales. Aucun pont n'a jamais été rompu...

Ainsi rivale stratégique de la Chine au travers du Quad, l'Inde peut être partenaire économique dans les Brics ! Ce grand écart est à mettre en rapport avec la fin du bilatéralisme, des stratégies de camp et l'avènement d'un monde déboussolé, complexifié, apolaire, bâti sur des « *ambitions inavouées, des changements rapides au risque de l'affolement* » (T. Gomart).

#### **La nouvelle donne ouverte par la guerre russo-ukrainienne, opportunité d'un rapprochement ?**

Elle introduit un rapport à l'Occident nouveau, à la grande frustration de l'UE. Alors que le rapprochement entre l'Inde et les Etats-Unis paraissait sans faille (accord depuis 2008) pour l'acquisition de technologie nucléaire civile l'Inde a pris à contre-pied les pays occidentaux. L'Inde en tant que membre non permanent du conseil de sécurité de l'Onu comme la Chine membre permanent s'est abstenue de condamner l'agression russe. On peut y voir le poids du passé, le fait que 90% du matériel de l'armée de terre indienne, 70% des forces aériennes et 40% de la marine sont d'origine russe. Les approvisionnements énergétiques de l'Inde facilités par les rabais (40%) consentis par la Russie sont également à prendre en compte. Mais on peut aussi y voir un prolongement de l'acte de foi constant de l'Inde pour bâtir un ordre multipolaire, avec une stratégie « *plurilatéraliste* » selon laquelle pour C. Jaffrelot « *plus les pôles de puissance seront nombreux et équilibrés plus l'Inde pourra jouer l'un contre l'autre* ». New Delhi a donc tout intérêt à ne pas voir une Russie affaiblie se retourner vers la seule Chine. De plus, la diplomatie indienne est amenée à ne pas se rallier à l'Occident même si N. Modi peut signifier à V Poutine que « *l'heure n'est pas à la guerre* ». L'Inde a perdu ses idéaux de son leader Gandhi repris par J. Nehru de « *désarmement et de paix universelle* », sa « *moral politik* » surtout depuis 2014. L'Inde affirme sa volonté de puissance et perçoit le système onusien comme une ingérence dans les affaires intérieures (droits de l'homme, sort des minorités chrétiennes et musulmanes, valeurs libérales) autant de registres qui sont de plus en plus en contradiction avec le nationalisme sourcilleux du BJP au pouvoir, dans la prétendue plus grande démocratie du monde. L'Inde s'accommode mal de son rang à l'Onu, mais s'inquiète de perdre son premier partenaire commercial en installant des tensions avec la Chine rival systémique des EU et de l'UE. De fait, l'Inde ne veut pas choisir et ce seul attentisme la range aux côtés des émergents brésiliens et chinois comme dans les Brics (regroupement sous-estimé par l'Ouest) jusqu'aux menaces récentes de dédollarisation.

- **La Chine est vécue souvent comme un modèle d'ouverture et de réformes pour une Inde venue plus tardivement à la mondialisation.** Pour l'Inde, les premiers pas des 4 modernisations sont vécus avec fascination



par l'Inde, notamment dans des élites conscientes de la lenteur des transformations en Inde et de la rigidité de la bureaucratie. La militarisation de la Chine et notamment ses avancées maritimes étaient d'autres sources de craintes mêlées de respect et d'admiration et de volonté d'imitation. En 2020 le ministre des affaires étrangères de Narendra Modi est on ne peut plus clair « *La Chine première puissance non occidentale qui s'impose sérieusement dans la période post 1845, a tiré parti de son patrimoine culturel pour se projeter dans le monde et forger un narratif. C'est en toute logique que l'Inde devrait suivre ce précédent... La capacité de l'Inde et de la Chine à travailler ensemble pourrait déterminer le siècle asiatique !* »

De façon informelle, un corridor économique entre Bangladesh, Chine, Inde Myanmar le BMIC –EC a été décrété l'Inde y trouvant même son intérêt pour s'intégrer dans la région avec ultérieurement une autoroute entre la capitale du Hunan et Calcutta.

Avec la réélection annoncée de Xi Jinping, on ne se fait certes guère d'illusion en Inde sur un changement de position de Pékin à l'égard des territoires convoités, de la politique de territorialisation des mers, et des routes de la soie vécues comme de nouvelles volontés impériales par l'Inde (cf carte) mais cela n'empêche nullement N. Modi après son élection de lancer la « Act East policy » allant plus loin qu'un « look east policy » régionale. C'est le choix d'un ancrage asiatique, avec plus de coopérations avec les pays au cœur de ce pivot asiatique dont la Chine

Est-ce à dire que les frictions entre les 2 géants du continent sont effacées et qu'il y a contrairement à ce que pensait Alexandre le Grand « la place pour deux soleils en Asie » ? surtout pour deux puissances milliardaires en hommes !

Est-ce à dire comme JJ Boillot dans sa conclusion de son essai Chindiafrique (2013) qu'il faut faire une place aux 3 géants (Chine, Inde, Afrique comprise) les considérer comme alliés potentiels déjà au cœur d'une « mondialisation modérée » (Dan Rodrik) et d'un Nouveau monde multipolaire et multiculturel ?

**3° Chine et Inde demeurent partenaires économiques et rivaux stratégiques à la fois, scénario rendu possible dans un monde complexe et une zone hautement conflictuelle.**

- **On est loin de la posture non alignée de l'Inde dans le contexte de la guerre froide, et de sa réticence à toute coopération militaire sur le terrain.** Indira Gandhi voulait faire de l'océan Indien une zone de paix autant dire démilitarisée. L'Inde exprimait sans scepticisme à l'égard des tentatives de « pactomanie » américaines (SEATO, Pacte de Bagdad) et même des démarches russes de Brejnev en 1969 et Gorbatchev dans les années 80. Depuis la disparition de son principal partenaire de sécurité (Urss) et la fin de la guerre froide et la nucléarisation de l'Inde, le discours et la pratique ont changé, des exercices navals conjoints réunissent EU et Inde (1992) Oman (1993) Singapour par ex (1994). Des exercices sont institutionnalisés avec la France (Varuna 2001) la Russie (Indra) le Royaume uni Brésil Japon (2012) Australie (2015) et Indonésie .On notera que si au départ les exercices militaires navals étaient avec des partenaires extrarégionaux, la tendance est à une régionalisation de ces exercices, façon de répondre aux ambitions chinoises ;
- Le Act East policy de Modi en 2014 en est le cadre. L'Inde apprivoise progressivement le multilatéralisme et le régionalisme comme dans les exercices Milan avec l'Indonésie, la Thaïlande, le Sri Lanka, Singapour « *L'autonomie stratégique* » dont l'Inde se prévaut n'exclut pas une approche plurilatérale. Thibault Fournoi

propose une formule efficace : « *le rassembler sans s'allier* » que l'on peut compléter par « *tout en s'affirmant face à la Chine* ».

- **On n'est jamais à l'abri d'une crispation** comme après les incidents de la vallée de Galwan (Août 2020), des affrontements violents et la volonté de chaque partie de prendre pied dans des zones grises contestées. Certes des progrès ont pu être réalisés : notamment dans les reconnaissances frontalières avec la fin de la référence indirecte à la souveraineté de la Chine sur le Tibet (« région tibétaine de Chine ») et la reconnaissance directe, concession qui a en échange vu Pékin admettre l'inclusion du Sikkim à l'Inde. Un statu quo ethnique est même décidé « *n'autorisant aucun transfert de population* » même si cela n'empêche pas les incidents frontaliers, même si on progresse cependant vers le contrôle de l'Inde sur la totalité de l'Arunachal Pradesh et de la Chine sur l'Aksai Chin ce qui permet à Pékin de contrôler la seule liaison routière entre le Tibet Lhasa et le Xinjiang (Kachgar) et accessoirement de grignoter depuis 2020 1000km<sup>2</sup> au Ladakh.

**L'interdépendance des économies est forte mais les contentieux subsistent.** Il convient de ne pas exagérer un nationalisme économique qui irait jusqu'à vouloir une Chine à genoux (boycott de produits chinois) Jérôme Hervieu 03/03/2021. Le volume des échanges s'est étoffé, la Chine devenant même le premier fournisseur indien en 2008 (18% des importations hors pétrole dès 2014) devant les Etats-Unis avec un large déficit indien (Smartphones). Ce qui reste établi, c'est que pendant le Covid les échanges sino-indiens ont mieux résisté que les échanges mondiaux de l'Inde. Certains pans de l'industrie indienne dépendent de la Chine structurellement : 2/3 des produits nécessaires à l'industrie pharmaceutique indienne, 70% des composants électroniques, 40% de biens de consommation durable, 40% du cuir. La loi du marché est plus forte que les appels au boycott de produits chinois après les incidents de Galwan, 80% des lampes décoratives pour la fête des Lumières viennent de Chine. Les 2 économies sont imbriquées même si le contrat de l'Indian Railways et d'une entreprise chinoise a été résilié et si les entreprises indiennes ont reçu pour certaines, interdiction d'utiliser des produits de Huawei. On ne peut nier la complémentarité entre le hardware (ordinateurs écrans claviers) de RPC et le software logiciels conçus dans la région de Bangalore.

Pourtant certains s'interrogent sur le refus d'intégrer le **RCEP** (partenariat économique régional global plus grande zone de libre échange du monde regroupant 15pays bordiers du Pacifique). L'Inde a claqué la porte en novembre 2019 de ce grand marché qui représente 30% du PIB mondial et 2Mds de consommateurs. Il lui permettrait pourtant de soutenir son programme « *Make in india* » : l'Inde a craint une invasion de produits chinois et ce malgré la participation du Japon et de l'Australie proches partenaires de l'Inde. L'Inde n'a pas une culture du libre-échange car elle a connu des échecs comme les accords (FTA et Asean, Corée du Sud et Japon) avec un déficit commercial lourd à la clé. Les allègements de droits de douane allant jusqu'à 90% étaient inconcevables pour l'Inde en l'état.

C'est en termes de rivalités sino-indiennes qu'il faut évaluer l'ouverture de 2 Apple store à Bombay et plus encore d'une unité de production de Foxconn pour Apple dans l'Etat de Karnataka (sud-ouest de l'Inde) abritant le pôle technologique de Bangalore après les tensions dans les ateliers chinois de Foxconn pendant la crise du Covid. Pour l'iPhone 14 le marché indien est plus séduisant que son homologue chinois !

**L'indo Pacific océan initiative IPOI) de novembre 2019 reste un cadre de « containment » de la puissance chinoise.** C'est le nouveau référentiel stratégique de l'Inde, elle marque le réinvestissement de l'Inde dans son océan en des termes sécuritaires et militaires et maritimes voire économiques. L'Inde a dû adopter une vision élargie de l'espace asiatique préfigurée à la fin des années 90 sous le gouvernement Vajpayee avec le concept

de « voisinage étendu » c'est-à-dire un vaste ensemble du Golfe d'Ormuz au détroit de Malacca et de l'Asie occidentale et centrale à l'Asie du Sud Est et de l'Est. Ce mouvement a été consolidé depuis Manmohan Singh et ses successeurs. L'Inde veut sans conteste devenir un acteur majeur maritime dans l'Océan indien et accéder au rang de « *security provider* » de référence. Ce choix s'articule autour de la multiplication d'exercices navals conjoints (63) impliquant de 2018 à 2021 jusqu'à 20 pays bordiers où contenir la Chine est l'objectif prioritaire.

- **L'Inde reste dans la contestation des routes de la soie et du go global chinois.** L'Inde tente de lancer des campagnes de « buy indian products » comme *l'aatma Nirbhar Barat* Inde autonome. Les produits vendus par le e-commerce doivent mentionner obligatoirement le pays de fabrication, mesure de rétorsion contre les produits chinois dans les composants, la cybersécurité à compléter la défense des intérêts indiens. Contentieux sur des applications chinoises interdites en Inde. Elle a même conçu un projet alternatif Aussi face aux routes de la soie chinoises les Indiens ont programmé une riposte. En 2016 N Modi et Shinzo Abe (2 des 3 pays avec les EU à n'avoir pas validé le projet de route de la soie) ont annoncé le « **corridor de la croissance Asie Afrique** » (**AAGC, Asia Africa Growth Corridor**), surnommé la « route de la liberté ». L'AAGC propose de créer une région Indo-Pacifique « *libre et ouverte* » en redynamisant d'anciennes routes maritimes reliant l'Afrique au Pacifique, en passant par l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. Le projet s'oppose radicalement aux antipodes des « routes de la soie ». Il privilégie le « *développement durable* » et pas seulement les flux commerciaux, et s'appuie exclusivement sur les voies maritimes à « *bas coût* » avec une « *faible empreinte carbone* ». On ne peut que noter que ce projet procède d'une volonté indo-japonaise de faire barrage aux influences chinoises en Afrique. A plus ou moins long terme, les infrastructures sont un moyen pour la Chine et l'Inde de concrétiser leur domination dans la région, un des enjeux étant de tenir en respect le Pakistan (Inde) ou de coopérer avec lui (Chine) et d'asseoir des partenariats qui donnent une « profondeur stratégique ».
- **Les rivalités africaines s'accroissent** « *Mettons un dragon, un éléphant et des lions dans un parc et on verra vite qu'ils n'ont aucune raison de s'affronter et tendraient à vivre en paix hormis quelques poussées de fièvre épisodiques* ». C'est bien ce qui semble se passer pour l'instant entre la Chine, l'Inde et l'Afrique pour JJ Boillot, mais on sent des affrontements potentiels. On se presse au forum sino-africain et on croit plus au jeu gagnant proposé par Xi Jinping à ses partenaires africains... Pourtant, les sommets Inde/Afrique comme en novembre 2015 à New Delhi sont courus (41 chefs d'Etat africains) et les pays africains ne sont pas dupes : l'Inde permet d'équilibrer la présence chinoise, et il y a une réelle complémentarité entre les deux géants. L'Inde a moins de visibilité mais une diaspora depuis longtemps installée... et en Afrique australe les tensions existent. On est très loin des coopérations des années 2000 et des co-entreprises pétrolières au Soudan, comme en Iran (ONGC société publique indienne se portant acquéreuse de 20% du principal gisement iranien exploré et possédé à 50% par la compagnie d'Etat chinoise Sinopec). La « Chindiafrique » décrite par JJ Boillot et son triangle de développement appartient plus aux prophéties autoréalisatrices pour l'heure qu'aux réalités géostratégiques d'aujourd'hui. « Les 3 puissances feront le monde de demain » mais le feront-elles ensemble ? Rien n'est moins sûr !
- **L'Inde et un « multi-alignement » assumé nourrit un rapport de force avec la volonté hégémonique chinoise.** Pour évaluer la politique étrangère indienne, il faut peut-être avec **Kishore Mahbubani** prophète du siècle de l'Asie et de l'éclipse de l'Occident considérer que l'Inde a des cartes à jouer multiples : tenir en respect la Chine

par sa taille et sa stature politique... se rapprocher des EU, puissance en relatif déclin, rallier un écosystème silencieux de paix et de prospérité, certes fragile centré sur l'Asean, choisir d'être un pôle indépendant dans le nouvel ordre multipolaire mondial (India's tryst with the asian century 2020. Sans trop s'appesantir sur sa description, le géopolitologue confirme que « l'Inde peut être pourvoyeuse de sens commun », de calme, leadership dans un monde géopolitiquement chaotique.... Surtout si elle travaillait avec l'UE, bref tout est possible en bien marquant sa différence avec la Chine. Une certitude, le nationalisme hindou serait ravi de jouer le rôle de gourou du monde même si la démocratie indienne est fragilisée par ses excès. L'Inde veut utiliser toutes les contradictions pour maximiser son influence internationale et c'est là qu'elle peut se heurter aux prétentions chinoises. On pourra aisément rétorquer face à cette analyse que l'UE n'a pas emboîté le pas de l'Inde, que l'Inde n'est pas encore coopté au conseil de sécurité et les projets d'intégration technologique de l'Inde, du Japon et de l'Australie n'en sont qu'à leurs préparatifs. Mais tout en réfutant le laisser aller stratégique, le ministre des affaires étrangères indien en 2020, proposait un programme tous azimuts : « *Engager l'Amérique, gérer la Chine, cultiver l'Europe, rassurer la Russie, impliquer le Japon, attirer les voisins, étendre le voisinage et élargir les cercles traditionnels de nos soutiens* » (India Way strategies for an uncertain World 2020). Vaste programme qui laisse très ouverte la question Inde/Chine partenaire ou concurrents ?

## Conclusion

Il serait tentant de rapidement boucler le sujet en se contentant de rappeler que vis-à-vis de Pékin le rapport de force bilatéral est défavorable à l'Inde. Avec Serge Sur (Questions internationales N°106) on constatera que le niveau de vie des Indiens est 2,4 fois inférieur à celui des Chinois, qu'un quart de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, que l'industrie est sous développée, que le travail informel est omniprésent, les inégalités brutales touchant femmes et castes inférieures, mais ce serait ignorer qu'en moins d'une génération l'Inde est passée au 5<sup>ème</sup> rang des puissances mondiales devant la France, que l'Inde allie les extrêmes (ruralité et pôles de très haute technologie) qu'elle a su choisir une voie plus libérale et mondialisée en lieu et place d'une économie planifiée et hyper protégée, qu'elle a accumulé des records (croissance de 7% par an ces dernières années et que les Indiens sont plus nombreux que les Chinois donc plus jeunes, sans compter son soft power via son cinéma, sa diplomatie du vaccin. Elle apparaît comme « puissance bienveillante », susceptible de contrebalancer la puissance autoritaire chinoise ce qui ne l'empêche pas d'être confrontée à des problèmes de minorités, cibles d'un hindouisme radicalisé qui peut à tout moment enflammer le pays de la tolérance de Gandhi et d'être dans une équation environnementale des plus dramatiques, 3<sup>ème</sup> émetteur de GES même avec d'hypothétiques 40% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030).

En face on peut se satisfaire du statut dominant autoproclamé de la Chine comme puissance stable derrière XI Jinping conforté pour de longues années par la charte du PCC au XXème congrès (2022) dans la grande tradition de Confucius « il suffit d'un seul mot, d'un seul homme, pour déterminer le sort d'un empire », comme « *puissance à 360 degrés économique, culturelle, militaire, spatiale, diplomatique et normative* » comme la désigne A. Eckman. couplant soft et hard power, puissance légitimée par ses performances telles que tout ralentissement de la conjoncture chinoise préoccupe le monde entier, son rôle de puissance révisionniste de l'ordre mondial mais ce serait bien vite oublier le

prix payé par cette dictature numérique, une gestion hasardeuse de la crise du COVID, des déséquilibres régionaux, et une quête permanente de légitimité du PCC au-delà de simples résultats économiques. Il y a donc place pour des confrontations ultérieures des deux géants asiatiques, à commencer par la confrontation entre l'expansion maritime de la Chine dans l'Océan Indien et la politique indopacifique de l'Inde. Mais l'avenir n'est pas si sûr ! N. Modi en sait quelque chose lui qui affirmait

« Nous devons faire de l'Inde un pays développé dans les 20 prochaines années de notre vivant » en 2022, après avoir annoncé en 2014, dans sa circonscription du Gujarat) rappelons-le : « Je veux faire du XXI<sup>ème</sup> siècle, le siècle de l'Inde. Cela prendra 10 ans, pas très longtemps ».

**Questions à noter sur 6 globalement.**

**En quoi les projets et ou réalisations chinoises peuvent-ils contrarier la sécurité de l'Inde et sa perception de l'espace national ?**

- **la bataille des infrastructures** est aujourd'hui au cœur des rivalités de puissance entre la Chine et l'Inde. Ainsi **la KKH karakoram highway** relie la Chine au Pakistan vers le port de Gwadar pivot du collier de perles chinois, est vécue comme une menace directe pour l'Inde dans sa volonté de se réappropriier l'océan Indien comme océan des Indiens.
- Quand la Chine bâtit son programme de **nouvelles routes de la soie (2013)** elle détourne des trafics et isole l'Inde, non sans impliquer le Pakistan. L'Inde craint d'être marginalisée sur son continent et sur les mers d'Asie par l'aménagement d'une route terrestre qui passe par le Cachemire pakistanais, revendiqué par New Delhi, et des voies maritimes l'encerclant dans son arrière-cour de l'océan Indien. L'Inde craint donc un double encerclement maritime et terrestre :
  - Maritime : les principaux ports de la BRI semblent conforter et prolonger le « collier de perles » chinois, concept utilisé par le Département d'Etat américain en 2004 pour désigner la stratégie de la Chine qui viserait à établir des bases ou facilités navales pour sa marine en Asie du Sud. Le port de Gwadar, au Pakistan, développé et géré par une compagnie chinoise, la China Overseas Port Holdings, est ainsi doté d'équipements portuaires multifonctions susceptibles d'accueillir des navires marchands ou militaire.
  - Terrestre : par les corridors de développement établis dans des pays frontaliers, tant au Myanmar qu'au Pakistan. Le corridor au Pakistan ajoute à la crainte d'une intensification de la présence chinoise l'affront d'investissements réalisés dans la partie du Cachemire annexée par le Pakistan et revendiquée par l'Inde.
- Aussi face aux routes de la soie chinoises les Indiens ont programmé une riposte. En 2016, N. Modi et Shinzo Abe (2 des 3 pays avec les EU à n'avoir pas validé le projet de route de la soie) ont annoncé le « **corridor de la croissance Asie Afrique** » (**AAGC, Asia Africa Growth Corridor**), surnommé la « route de la liberté ». L'AAGC propose de créer une région Indo-Pacifique « libre et ouverte » en redynamisant d'anciennes routes maritimes reliant l'Afrique au Pacifique, en passant par l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. Le projet s'oppose radicalement aux antipodes des « routes de la soie ». Il privilégie le « *développement durable* » et pas seulement les flux

commerciaux, et s'appuie exclusivement sur les voies maritimes à « *bas coût* » avec une « *faible empreinte carbone* ». On ne peut que noter que ce projet procède d'une volonté indo japonaise de faire barrage aux influences chinoises en Afrique.

**Quelles sont les puissances qui nourrissent des ambitions territoriales au Cachemire ? que revendiquent-elles ?**

- **Même si indirectement des pays tiers peuvent soutenir telle ou telle revendication territoriale, 3 puissances nucléaires se disputent des territoires au Cachemire. Aucun traité final n'a définitivement réglé les différends frontaliers sino-indiens.**
- **Le Pakistan** a des visées sur le **Jammu et Cachemire** depuis la partition de l'Inde et du Pakistan depuis 1949. La tension est majorée par le statut longtemps spécial de cet Etat princier : son autonomie constitutionnelle garantie, mais la confrontation entre musulmans de la vallée, hindous du Jammu et bouddhistes du Ladakh a exacerbé les tensions ; En Août 2019, le gouvernement indien en supprimant le statut spécial a montré sa volonté de plus rattacher ce territoire au gouvernement central de Delhi « *et libérer du séparatisme et terrorisme* ». Ce nouveau rapport de force est vécu comme une colonisation intérieure en opposition directe avec les intérêts pakistanais dont la région était longtemps cartographiée sous tutelle de Islamabad. Si la religion joue un rôle de ciment national au Pakistan l'hostilité historique Inde/Pakistan en est le deuxième. Le Pakistan a cédé la vallée de Shaksgam (55100 km<sup>2</sup>) à la gestion chinoise en mars 1963, pour solder un appui de Pékin face à l'Inde dans cette ancienne subdivision du Pakistan, le transkarakoram Tracten, revendiquée par l'Inde.
- **Le glacier de Siachen** de 75 km, un des plus longs du monde situé dans une partie du Cachemire administré par l'Inde et revendiqué par le Pakistan. Cette confrontation est pour JL Racine, surréaliste car « on y meurt pas de coup de feu mais de conditions climatiques », mais il fournit d'importantes quantités d'eau douce aux 2 belligérants.
- **La dispute frontalière entre l'Inde et la Chine** concerne 2 secteurs situés aux extrémités orientales et occidentales  
 Le secteur occidental est d'une superficie de 30000 Km<sup>2</sup> aux confins du Xinjiang et du Tibet près de la zone disputée du Cachemire il s'agit de **l'Aksai Chin** région désertique mais dotée d'une route stratégique d'une extrême importance pour la Chine pendant la guerre de 1962. Occupée par la Chine, le territoire est revendiqué par l'Inde qui estime hériter de la ligne Johnson Ardagh le long des monts Kulun en 1865 ? tandis que la Chine revendique comme frontières coutumières les monts Karakorum situés plus au sud-ouest.  
 Le secteur oriental hors Cachemire, d'une superficie de 90000 km<sup>2</sup> est situé au sud du tracé frontalier actuel officiellement appelé par les 2 parties depuis **1993 line of actual control** et au Nord de ce que la Chine revendique comme frontière coutumière du Tibet. Il correspond à l'Etat indien de **l'Arunachal Pradesh** créé en 1972 en remplacement de la North east frontier agency une ancienne division administrative des Indes britanniques
- Tout n'est désormais que tractations et compromis. Ainsi en 2003, l'Inde reconnaît l'appartenance à la Chine du Tibet et s'engage à ne pas autoriser les séparatistes tibétains à mener des activités antichinoises sur le sol indien et en échange la Chine reconnaît l'appartenance à l'Inde du **Sikkim** ce royaume entre le Bhoutan et le Népal, état frontalier encore supervisé par les Chinois. L'héritage de la guerre de 1962 ressentie comme une

humiliation par l'Inde l'arrière-plan de la question du Daila Lama, le rôle de château d'eau de la région himalayenne, le statut de « pays frère » du Pakistan pour la Chine, (Pakistan devenu stratégique comme la Birmanie pour les approvisionnements énergétiques chinois), ne peuvent que rendre difficile une solution finale toujours attendue en l'absence de traité concluant les affrontements de 1962.

**Quelles formes prennent les affrontements sino-indiens dans cette région stratégique ?**

A court terme le Cachemire est une région hautement sous tensions symbolique de l'affrontement de nationalismes exacerbés et de rivalités géostratégiques réaffirmées.

- **Des provocations** s'enchaînent depuis 2008, 2010, 2013, 2020 sur la LAC ligne of actual control officialisée après 1993 sur la base de l'ancienne ligne de cessez le feu de 1949. Le plus grave des incidents dans la période récente s'est déroulé en juin 2020, à la frontière de l'Aksaï Chin, dans la vallée de Gawal provoquant quelques dizaines de morts, incident le plus meurtrier depuis 1975. Il existait un accord entre les deux pays, selon lequel les militaires présents à la frontière ne seraient pas munis d'armes létales (mais de bâtons et barres de fer), ceci afin d'éviter un potentiel engrenage entre puissances nucléaires. Depuis l'Inde s'autorise à utiliser tout instrument nécessaire pour mener à bien ses opérations tactiques.
- **Ces affrontements directs** sont autant de cicatrices non résorbées comme la guerre de 1962 et plus encore que l'océan Indien la région du Cachemire est le centre de gravité des rivalités les 2 grandes puissances asiatiques.
- L'instrumentalisation de **l'insurrection séparatiste des Cachemiris** contre New Delhi crée des tensions, de même que le déploiement d'un activisme terroriste comme en 2019 dans le district de Pulwama.
- Le combat est aussi celui de l'information et de la propagande. La concomitance des graves incidents de la vallée de Gawal et du blocage par l'Inde de 59 applications dont TikTok en juin 2020 sont les prolongements de manifestations nationalistes qui ont vu les citoyens indiens appeler au boycott des produits chinois et ont brûlé des portraits de Xi.
- L'Inde est enfin écartelée entre ses obligations humanitaires comme pays d'asile du Dalai Lama depuis 1959 et ses responsabilités politiques vis-à-vis de la Chine qui l'obligent à un certain pragmatisme après la guerre et l'humiliation de 1962 et son statut un peu surjoué de plus grande « démocratie mondiale ». Le 14<sup>ème</sup> Dalai Lama chef spirituel et temporel du Tibet prix Nobel de la Paix en 1989 a fui les troupes chinoises le 17 mars 1959 et s'est réfugié à Dharamsala dans le Nord de l'Inde, capitale des tibétains en exil. Pour l'Inde le Dalai Lama incarne la « *personnification de la non-violence* ». Même l'Inde réfute ses objectifs politiques pour ne pas heurter de front la Chine, des prises de parole d'exilés tibétains créent des crispations.